

Bibliothèque Nationale
Bureau du Depot legal
Dpt. des Periodiques
1700 St-Denis
Montreal. 18 Que.

549

986-8318

TELE-CABLE

Videotron
LTEE

GATINEAU PLAZA

LOCAL 4

GATINEAU, QUE.

Bulletin

BUCKINGHAM

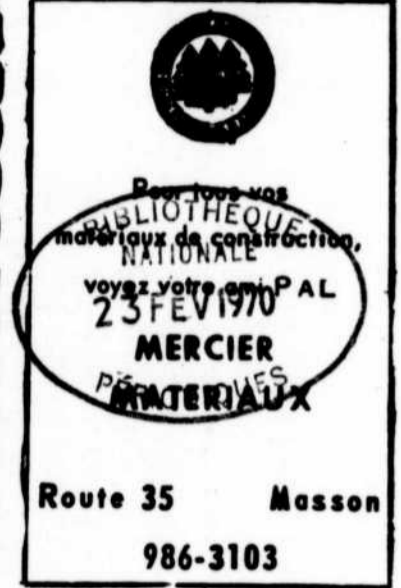
"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. 12 No. 31

Buckingham, Qué.

Jeudi, 19 février 1970

Copie: 10¢



Décès de M. Jacques Charbonneau de Buckingham

M. Jacques Charbonneau du 619 de la rue David à Buckingham est décédé dimanche, le 15 février, à sa résidence, à l'âge de 46 ans, après une longue maladie.

Né à Ottawa le 21 janvier 1924, il était le fils de feu Henri Charbonneau et de Alice Gauthier qui lui survit. Il était marié à Rita Raby qui lui survit.

La mort de M. Charbonneau prive la population de Buckingham d'un citoyen dévoué et d'un travailleur infatigable. En effet M. Charbonneau était un ex-président du club Richelieu; il était président de l'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau et il fut également président-fondateur de la Ligue des Propriétaires de Buckingham en 1967.

M. Charbonneau était mécanicien à la compagnie Electric Reduction de Buckingham depuis 1942. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse et sa mère, un garçon: Richard; une fille, Marcelle, tous deux à la maison. Trois frères: Gérard de Hull, Bernard de Gatineau, Marcel de



Buckingham. Deux sœurs: Mme Antoine Fournier de Buckingham et Mme André Mayer de Cornwall.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre mercredi le 18 février à 2, 15 p.m. pour le service en l'église St-Luc de Buckingham à 2, 30 h. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

A quand le tour de Buckingham?

\$223,360 DE SUBVENTIONS VERSEES A QUATRE BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION DE L'OUTAOUAIS.

Le ministère des Affaires culturelles, par son Service des bibliothèques publiques, vient d'accorder la somme de \$1,037,000 en subventions à 112 bibliothèques locales, réparties dans les diverses régions du Québec.

Dans la région de l'Outaouais, quatre bibliothèques ont reçu des subventions s'élevant au total à \$223,360. La plus importante, \$175,000, est accordée à la Bibliothèque de prêt de l'Outaouais. Cette dernière dessert les populations rurales d'environ 80 municipalités des comtés de Hull, Pontiac, Gatineau et Papineau.

Les bibliothèques municipales de Gatineau, Hull et Mont-Laurier ont reçu, respective-

ment, les subventions suivantes: \$13,207, \$31,913 et \$3,240.

Les subventions du ministère des Affaires culturelles aux bibliothèques publiques servent à élever leur niveau aux points de vue de la qualité du personnel, de l'accroissement des collections, etc...

Elles sont déterminées d'après un règlement de la Commission des bibliothèques du Québec et sont basées sur trois facteurs principaux: la population desservie, à raison de \$0,20 par tête; la contribution municipale à laquelle le ministère ajoute 20%; et, enfin la qualité professionnelle du personnel des bibliothèques.

En tout, le ministère des Affaires culturelles a subventionné 112 bibliothèques publiques à travers toutes les régions du Québec pour une somme de \$1,037,000.

A Buckingham

**Souper à \$25.00 le couvert
au profit de la Résidence Bel-Air**

"Le Club Lions organise un souper-bénéfice qui sera tenu lundi, le 23 février dès 6,30 p.m. à l'Hôtel de Ville de Buckingham, P. Qué. Le prix d'admission est de \$25,00 le couvert, réservé aux hommes seulement."

Ce souper-bénéfice coïncidera avec l'ouverture officielle de la campagne de souscription pour l'ameublement de la Résidence Bel-Air, Foyer d'Hébergement pour Vieillards, et dont l'objectif a été fixé à \$40,000.

M. Richard Proulx, surnommé "Le Gros Proulx" de la Station Radio CJRC, Radio Capitale, agira comme animateur et maître de cérémonie.

Au delà de \$500, en prix de présence seront distribués. 125 convives sont déjà attendus et quelques billets seulement demeurent disponibles en téléphonant à Paul Boivin, 986-3395 ou 986-5142 ou à tout autre membre du Club Lions."

Paul Boivin,
Président - Comité de Souscription.

Message aux hommes d'affaires de Masson à N.-D. du Laus

"Qui veut la fin prend les moyens" tel semble être l'intention d'un groupe d'hommes d'affaires de Buckingham et la région.

En effet, mercredi soir prochain, le 25 février, à 8 h. p.m. à l'hôtel de ville de Buckingham, tous les hommes d'affaires demeurant sur la route 35, de Masson à Notre-Dame du Laus, sont invités à une assemblée d'information, en vue de former une association touristique dans la Vallée de La Lièvre pour promouvoir le développement touristique de ce secteur.

On parle beaucoup des attraits touristiques de Mont-Tremblant, Ste-Adèle, Ste-Agathe, dans les Laurentides, où des milliers de touristes se rendent été comme hiver. Or dans la vallée de La Lièvre, il y a de nombreux attraits touristiques, cependant si l'affluence des touristes est modeste, une des premières causes est bien souvent le manque de publicité.

Par ailleurs, même si nous avons de nombreux endroits qui sont de nature à attirer le tourisme, il est certain qu'avec un peu d'initiative et la participation de tous ceux qui sont intéressés, il serait facile et peu coûteux d'ajouter d'autres attraits touristiques à ceux que nous avons déjà.

La vallée de La Lièvre est une région riche en territoires de chasse, en lacs propices à la pêche, en domaines de villégiature, mais il y aurait de la place pour d'autres attractions. Par exemple avec la popularité sans cesse grandissante du sport de la motoneige, il y aurait lieu d'aménager des sentiers avec: signaux pour les adeptes de ce sport. De plus, faudrait peut-être songer à construire des petits chalets

chauffés ici et là dans la forêt afin d'accueillir les visiteurs.

Une fois ces projets réalisés, des compétitions pourraient être organisées avec des clubs ou associations de motoneiges de l'extérieur.

Il faudrait peut-être songer également à faire revivre le sport du ski dans notre région, de même que le sport de la raquette.

Un autre attrait touristique serait la pêche sous la glace en hiver. Maintenant que le gouvernement a remis de nombreux lacs privés au service de la population, il serait facile d'obtenir l'autorisation de pêcher sous la glace dans certains lacs de notre région.

Donc il est évident que notre région a beaucoup à offrir au point de vue touristique, tout ce qui manque c'est de la publicité et de l'organisation. Or les commerçants, les hommes d'affaires, les restaurateurs, les hôteliers devraient normalement et sans hésitation s'occuper de la chose immédiatement s'ils veulent réellement attirer le tourisme dans notre secteur.

On parle de nouvelles industries, or nous croyons que le développement touristique de notre région est une industrie

d'importance, et ce qu'il y a d'avantageux, l'exploitation de l'industrie touristique ne nécessite pas l'investissement de millions de dollars. C'est une richesse naturelle que nous possédons et qui nécessitera sûrement quelques déboursés, mais nous le répétons encore une fois, l'organisation et l'esprit d'initiative ça ne coutent pas cher et ça rapporte de bons dividendes.

Or c'est dans cette ligne de pensée qu'un groupe d'hommes d'affaires a convoqué l'assemblée de mercredi soir prochain, afin de réunir tous les intéressés et, après avoir étudié le projet, si la majorité est favorable, une association touristique sera formée et on élaborera un programme d'action pour les prochains mois.

Il est à espérer que tous les hommes d'affaires se feront un devoir de répondre "présent" à cette assemblée d'information. Le Dr Lévis Larocque, président du Conseil Economique de l'Outaouais, ainsi qu'un membre du comité touristique du même conseil seront présents pour nous donner plusieurs informations concernant le développement touristique de notre région.

Donc n'oubliez pas le rendez-vous, mercredi 25 février, 8 h. p.m., à l'hôtel de ville de Buckingham.

Le maire déclare qu'une ville s'administre avec des dollars et non avec des sentiments

Lundi soir dernier, lors de l'assemblée régulière du conseil, de fortes délégations de la Commission des Loisirs et de la Bibliothèque Municipale étaient présentes pour discuter de leur budget respectif pour l'année 1970.

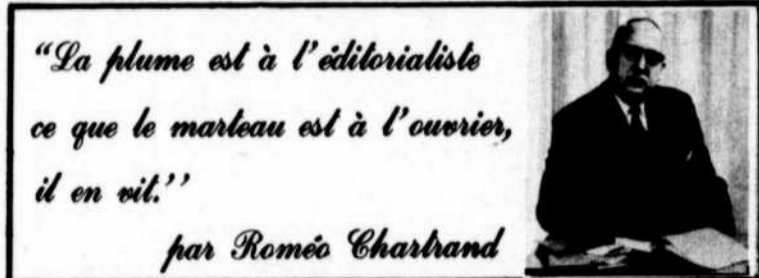
De toute évidence les personnes présentes s'attendaient à ce que le conseil approuve son budget ce soir-là, et plusieurs craignaient une réduction de leur budget. Or le maire a déclaré que la ville n'avait pas encore approuvé son budget pour 1970, et il ajouta: Si les membres du conseil peuvent parvenir à s'entendre, il est possible que le budget soit approuvé à l'assemblée du deux mars.

Par ailleurs, le maire Daoust a assuré les membres de la Commission des Loisirs qu'ils seront invités lorsque le conseil discutera du budget des loisirs. Enfin Monsieur le mai-

re a fait une mise au point au sujet des finances de la ville. Il a déclaré, et je cite: "Une ville ne s'administre pas avec des sentiments mais avec des dollars."

Plusieurs ont en effet décelé dans cette mise au point un avertissement à ses collègues à la table de conseil qu'ils devront tenir compte de la situation financière de la ville dans la préparation du budget. Le maire a dit je ne suis pas contre la Bibliothèque municipale, ni contre la Commission des Loisirs, mais il faut tenir compte de la capacité de payer des contribuables. Or si les dépenses augmentent, il faut augmenter les revenus. Et pour augmenter les revenus, il faut nécessairement augmenter les taxes.

Donc attendons au 2 mars pour savoir ce que nous réserve le budget 1970.



*"La plume est à l'éditorialiste
ce que le marteau est à l'ouvrier,
il en vit."*

par Roméo Chartrand

Le service postal fait des mécontents

Si vous recevez votre courrier en retard, plaignez-vous au Ministère des Postes.

Si vous recevez votre journal ou vos revues en retard, blâmez le Ministère des Postes.

Et pour appuyer ces affirmations vous n'avez qu'à lire dans les journaux ce qui se passe présentement à Montréal dans le service postal. Et le grand responsable de tout ce malaise est nul autre que le Ministre des Postes, M. Eric Kierans, qui avant de mettre de l'ordre dans son ministère, a commencé par augmenter les tarifs postaux.

Aujourd'hui les tarifs sont augmentés, mais drôle de coïncidence, le service postal actuel est le plus médiocre que nous ayons vu ou connu.

Et malheureusement c'est le pauvre peuple qui en est encore la victime.

En ce qui concerne nos deux hebdomadaires: Le Bulletin de Buckingham et la Vallée de la Petite-Nation, jamais nous n'avons eu autant de plaintes que présentement. M. Kierans prétend que le Ministère des Postes doit pouvoir se financer à même les revenus du service postal et non au moyen de subventions provenant de l'Etat. Eh bien nous, nous avons l'impression que M. Kierans tente d'éliminer la presse écrite au bénéfice de la presse parlée.

D'ailleurs l'on sait que la semaine dernière M. Trudeau a annoncé la création de "Information Canada" pour diffuser l'information gouvernementale au niveau fédéral. Et on estime que plus de \$7 millions de dollars seront consacrés à ce nouvel organisme en 1970-71. Or M. Robert Stanbury, le Ministre responsable de "Information Canada" déclarait lundi dernier que l'on utiliserait davantage la télévision pour diffuser l'information.

Par ailleurs M. Kierans déclarait également la semaine dernière devant le comité sénatorial que les mass media étaient en voie de disparition parce qu'ils ne répondent plus aux besoins nouveaux.

Or tous ces faits confirment notre affirmation à l'effet que le Ministre des Postes tente d'éliminer la presse écrite. Donc si vous n'êtes pas d'accord avec le Ministère des Postes; si vous n'êtes pas satisfaits du service postal actuel, c'est le temps de protester. Et ici nous nous adressons à la "majorité silencieuse", qui plus souvent qu'autrement, se plaint sans jamais protester.

Dans la mesure où la masse de la population protestera, nous croyons qu'il est possible de faire entendre raison à M. Kierans. Et si ce dernier continue à faire la sourde oreille, nous nous chargerons de rafraîchir la mémoire de l'électorat, lors du prochain scrutin général.

Gouverner c'est choisir; d'accord, mais gouverner c'est aussi se soucier de l'opinion publique.

Club de la Fraternité

La prochaine rencontre du club de la fraternité aura lieu mercredi prochain, le 25 février, à la salle des Chevaliers de Colomb de Buckingham.

A cette prochaine rencontre, on espère présenter un programme musical. Toutes les personnes âgées sont toujours bienvenues.

Kierans pratique un anti-syndicalisme déplorable au Ministère des Postes

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré à l'issue d'une réunion du Bureau exécutif de la FTQ que le public devrait exprimer son indignation devant l'attitude nettement antisyndicale du ministère des Postes, et particulièrement son titulaire, l'honorable Eric Kierans, dans le conflit qui l'oppose aux préposés à la collecte du courrier, dans la région montréalaise.

Le Bureau exécutif de la FTQ a noté à cet effet son appui inconditionnel aux syndiqués de G. Lapalme Inc. qui luttent encore une fois pour la sauvegarde de leur emploi et le maintien de leur syndicat.

"Alors que des syndiqués, déclare le leader syndical, se battent, non pour des augmentations de salaires, mais tout simplement pour leur sécurité

d'emploi et la préservation de leur syndicat, le public devrait reconnaître à quel point l'incompétence d'un patron, dans ce cas le ministre Kierans peut provoquer de troubles sociaux très graves.

"Nous reconnaissons bien là, a précisé M. Laberge, l'attitude nettement antisyndicale de l'ancien président de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal, M. Kierans sait fort bien qu'il n'y a pas de meilleure méthode pour un patron antisyndical que de morceler une unité de négociation en quatre parties pour détruire un syndicat.

"Il est plus que temps, a conclu le président de la FTQ, que le public dise au ministre Kierans qu'il en a assez du désordre qui règne au ministère des Postes depuis qu'il en a la responsabilité."

Feu

Jacques Charbonneau

Dimanche soir dernier, la population de Buckingham a prélevé le décès de M. Jacques Charbonneau de Buckingham, décédé à l'âge de 46 ans.

M. Charbonneau fut frappé par la maladie au début de juillet 1969 et malgré la science médicale et les bons soins il ne pouvait jamais s'en remettre.

Durant huit longs mois ses proches nous disent qu'il a souffert beaucoup, mais que très rarement il s'est plaint, au contraire, grâce à son moral il a lutté jusqu'à la fin.

Samedi dernier je me suis rendu à son chevet et Jacques a trouvé assez de force pour me serrer la main en me remerciant de la collaboration que je lui avais accordée par les années passées. Jacques m'a également demandé de féliciter le nouveau président de la Ligue des Propriétaires, M. Alphonse Leblanc. Et puis ses derniers mots furent les suivants: "Ne lâchez pas les gars, je vais me rétablir et dans quelque temps je serai encore avec vous." Malheureusement, à peine trente heures plus tard, Jacques Charbonneau rendait le dernier soupir et retournait vers la maison du Seigneur.

On dit souvent que nul ne connaît son destin, toutefois une chose est certaine, c'est que la mort est le destin inévitable de tous les hommes, peu importe leur rang, leur fortune, ou leur âge.

Les desseins de Dieu sont impénétrables, mais Dieu dans sa grande bonté permet souvent aux hommes de préparer leur départ pour le grand voyage. Eh bien ce fut le cas pour notre concitoyen et ami, Jacques Charbonneau, qui en juillet 1969 était atteint d'une maladie dont Dieu seul connaissait l'issue.

Si la maladie de Jacques Charbonneau fut pour lui une épreuve douloureuse, sa mort prive la ville de Buckingham d'un citoyen dévoué et d'un travailleur infatigable, car des hommes prêts à servir comme il l'a fait et dans des circonstances parfois délicates et ingrates, nous n'en avons pas de trop de nos jours.

Ses derniers mots "Ne lâchez pas" se passent de commentaires. A notre avis ils suffisent amplement à démontrer ce que fut Jacques Charbonneau durant toute sa vie qui fut malheureusement trop courte. Aussi nous demandons au Seigneur de se souvenir de ses oeuvres, de son courage et de son dévouement au service de ses concitoyens.

A ce moment nous pensons à sa participation aux oeuvres du club Richelieu; nous pensons également à son grand dévouement à la direction de l'Association de l'Enfance Exceptionnelle de Papineau, un mouvement qu'il avait particulièrement à coeur. Nous pensons à la Ligue des Propriétaires de Buckingham dont il fut le président fondateur en 1967 et au sein de laquelle il a accompli un travail souvent délicat voire même ingrat pour inculquer à la population un jeu d'esprit civique.

Enfin, à titre de représentant local de l'Ottawa Citizen, là encore nous croyons que dans ses reportages il a toujours fait preuve d'objectivité; En résumé, dans les différents champs d'action où Jacques Charbonneau a exercé son activité, il est possible que certaines personnes n'étaient pas toujours d'accord avec sa façon de penser et d'agir, mais personnellement, je suis en mesure d'affirmer qu'en tout temps Jacques n'a jamais recherché autre chose que de faire triompher la justice, avec comme objectif: le bien commun de sa ville dans le respect des droits de chacun.

A titre d'ami personnel de Jacques Charbonneau, je lui avais exprimé il y a quelques semaines à l'occasion de son anniversaire de naissance, les meilleurs vœux pour un prompt rétablissement. Aujourd'hui nous nous soumettons au dessein de la Providence en disant: "Mon Dieu que votre sainte volonté soit faite et non la nôtre". Et je termine cet hommage à M. Jacques Charbonneau en citant quelques passages d'une homélie qui fut prononcée il y a quelques années lors du décès d'un jeune prêtre, et qui je pense s'applique bien à notre cher disparu.

La mort peut parfois nous sembler être l'écoulement d'un idéal arduement approché. Pourtant ce qui fait uniquement la valeur d'une vie, c'est l'intensité de l'amour sur-naturel avec lequel on remplit toutes les vingt-quatre heures que Dieu veut bien nous donner. Celui qui l'a fait a rempli une carrière sublime, peu en importe la durée.

En un mot ce qui consacre une vie, c'est d'avoir répondu généreusement à tous les appels du Maître, que ce soit pour vivre et travailler, ou pour mourir.

A son épouse et à ses enfants, à sa mère, et à sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Des députés fédéraux en tournée au Québec

Au cours d'une conférence de presse, le président du caucus des députés libéraux fédéraux du Québec, M. André Ouellette a annoncé qu'une quinzaine de jeunes députés siégeant à la Chambre des Communes iraient rencontrer la jeunesse du Québec dans les universités, collèges et instituts au cours des mois de février, mars et avril.

Outre les grands centres urbains de Québec et de Montréal, toutes les régions du Québec seront visitées comprenant environ une cinquantaine de villes.

Le député fédéral de Papineau a aussi annoncé que lors de leurs visites, les députés rencontreraient les journalistes, qu'ils donneraient des causeries et répondraient aux questions devant les membres de clubs sociaux ou autres groupements dans les villes visitées.

Les députés du Québec qui feront partie du groupe sont outre M. Ouellette, Pierre de Béné (Matane); Marcel Roy (Laval); Warren Allmand (Notre-Dame de Grâce); Jean-Pierre Goyer (Dollard); Raynald Guay (Lévis); Jacques Guilbault (St-Jacques); Gilles Marceau (Lapointe); Marcel Prud'homme (St-Denis); Ian Watson (Laprairie); il y aura aussi des députés de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique.

Tous sont dans la trentaine et ce groupe est à l'image du Canada puisqu'il comprend des québécois des deux langues de même que des représentants de d'autres provinces francophones et anglophones.

Pour les fins de la tournée, le groupe se divisera en équipe de trois et ces jeunes députés se proposent bien de discuter tous les aspects de la politique fédérale avec les tenants de toutes les options politiques.

En terminant M. Ouellette a dit que ses confrères et lui comptent bien démontrer que les partis traditionnels sont capables de renouvellement et peuvent affronter les problèmes d'aujourd'hui avec dynamisme et lucidité en expliquant la théorie et la pratique du fédéralisme.

Les plus beaux hommes ou les plus populaires?

Le concours pour le choix du plus bel homme à l'émission "Place aux femmes" a pris fin vendredi dernier, le 13 février, et M. Guy Prévost a reçu le plus de votes. Il succède donc à M. Jean-Guy Cardinal, le plus bel homme en 1969.

Voici les noms des neuf autres plus beaux hommes, toujours selon le choix des dames:

- 2 - Jean-Paul Dugas - 3 - Jean Pierre Coallier - 4 - Claude Landré - 5 - Michel Peland - 6 - Yves Corbeil - 7 - Jacques Duval et Rogatien Vachon - 8 - Mario Verdon - 9 - Claude Wagner - 10 - Jacques Fautoux.

On nous informe que plus de 40000 dames ont participé au choix de cette année, et que 442 personnalités ont été mises en nomination. Face à ces statistiques, je vous pose la question: Est-ce que vraiment on choisit le plus bel homme ou bien le plus populaire?

C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

<p>JOURNAL DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE:</p> <p>Masson, Buckingham, Thurso, Angers, Perkins, Notre-Dame de la Salette, Glen-Almond, Val-des-Bois, Notre-Dame du Laus et Poltimore.</p>	<p><i>Hebdomadaire du comte de Papineau publié et imprimé à Buckingham</i></p> <p>Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND</p> <p>ABONNEMENT:</p> <p>CANADA: 1 AN \$3.00 HORS DU CANADA: 1 AN... \$4.00 LE NUMERO 10:</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE
ENREGISTREMENT NO. 0795**

Mgr P-E. Charbonneau à Buckingham



Dimanche dernier, Mgr Paul-Emile Charbonneau visitait la paroisse St-Grégoire de Nazianze dans le cadre de sa visite pastorale. Après avoir donné l'homélie à toutes les messes dominicales, notre pasteur diocésain prenait le souper à l'hôtel de ville de Buckingham avec les représentants des différentes organisations paroissiales, civiles et religieuses. Ici nous voyons les invités de la table d'honneur entourant Mgr Charbonneau.



Même si le but premier de la visite pastorale n'est pas de discuter finances, il est normal que l'évêque du diocèse rencontre les marguilliers à qui incombe l'administration financière de la paroisse. Ici nous voyons Mgr Charbonneau entouré des six marguilliers de St-Grégoire, et du titulaire de la paroisse, Mgr Delphis Rollin.



Après le souper, notre photographe a pris une photo de groupe des représentants des différentes associations paroissiales avec Mgr Charbonneau et Mgr Rollin. Et la soirée s'est terminée par une table ronde comprenant une soixantaine de participants et au cours de laquelle la discussion était animée par M. Jacques Desrosiers, professeur à l'école polyvalente.

Photos J. A. Demers.

Modification apportée

MODIFICATION APPOREE AU REGLÉMENT CONCERNANT LES VÉHICULES DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Une proposition du ministre des Transports, M. Fernand Lizotte, demandant de modifier la longueur réglementaire de tous les véhicules de l'industrie forestière, a été approuvée par le Conseil des ministres.

L'adoption d'un arrêté en conseil porte donc la longueur réglementaire des véhicules de

l'industrie forestière à 65 pieds au lieu des 60 pieds exigés par le règlement général concernant les dimensions des véhicules automobiles circulant sur les chemins publics du Québec.

L'arrêté en conseil souligne que la longueur de 60 pieds ne répond plus aux besoins de l'industrie forestière.

Les prévisions budgétaires du fédéral

Les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral pour l'année fiscale commençant le 1er avril '70 s'élèvent à un total de \$12,910 millions. Cel a représente une augmentation de \$892 millions sur le budget de \$12,018 millions de 1969-70. C'est le Livre bleu du budget des dépenses déposé à la Chambre des Communes par le président du Conseil du Trésor qui nous donne ces chiffres.

L'augmentation des dépenses de l'année fiscale 1969-70 représentait un accroissement de 9,5% sur l'année précédente alors que cette année cette hausse est de 7,4% par rapport à l'année dernière.

D'autre part, l'augmentation des dépenses non statutaires n'est que de 3,8%, faisait remarquer M. C. M. Drury, président du Conseil du Trésor. Cependant si l'on tient compte de l'estimation des dépenses pour la Caisse de sécurité de vieillesse, les dépenses totales s'élèvent à \$14,813 millions, soit une augmentation de \$1,035 millions sur les \$13,778 millions de l'année dernière. Si on additionne les dépenses extra-budgétaires, on atteint \$15,655 millions au lieu de \$14,460 millions.

Les dépenses statutaires augmentent de 11,5% alors que les non statutaires - celles que le Parlement doit voter - ne s'accroissent que de 3,8%. La lutte du fédéral contre l'inflation n'est donc pas abandonnée aux hommes d'affaires, au contraire.

Le service de la dette publique, avec une hausse de \$195 millions sur les prévisions budgétaires de l'année dernière, constitue l'élément le plus important d'augmentation des dépenses du nouveau budget.

Ce sont les dépenses concernant la santé et le bien-être qui connaîtront les plus fortes augmentations, soit une majo-

ration de \$415 millions sur les dépenses de l'année précédente. Les paiements aux provinces connaîtront eux aussi des augmentations importantes; transferts fiscaux, \$156 millions; assurance-hospitalisation \$95 millions; assurance-maladie, \$70 millions; enseignement post-secondaire, \$49 millions; assistance publique du Canada, \$38 millions.

On constate aussi dans le Livre bleu l'intention du gouvernement fédéral de poursuivre sa politique de réduction des effectifs de la fonction publique. En effet, il y aura une réduction de 7,500 employés, au cours du prochain exercice comparativement à 2,000 pour le budget en cours.

De leur côté, les dépenses militaires connaîtront une diminution de \$22,851,000 au chapitre des frais d'opérations, d'entretien et de la solde des forces armées. D'autre part, l'Otan devra se satisfaire d'un budget réduit de \$54 millions.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les dépenses de Radio-Canada seront stationnaires alors que celles de l'ONF subiront une diminution de \$1 million. Mais le budget de Information-Canada accapara \$7,355,000.

On sait que le gouvernement fédéral a décidé de recourir cette année à la méthode du PPBS (Planning, programming, bridging system) pour établir ses prévisions de dépenses.

Avec une augmentation de 7,4% le gouvernement fédéral peut-il encore se targuer de faire son effort dans la lutte à l'inflation? Si l'on considère les dépenses "incompressibles" et la hausse des prix et des salaires qu'on connaît depuis près de deux ans, l'on peut dire que les prévisions budgétaires manifestent un réel effort pour contenir ou réduire les dépenses.

Cartes professionnelles

986-3393

J.-M. Bertrand et Associé

Jean-Marie Bertrand, c.a. - Laurent Bertrand, c.a.

COMPTABLES AGREES

164 EST, RUE MACLAREN

BUCKINGHAM

M. Maurice Beaulne C.G.A.C.A.

COMPTABLE AGREE

986-8028

517 rue Gauthier
Buckingham

986-3834



Honoré Cadieux Inc.

Maison Funéraire
Ambulance

322 PRINCIPALE

BUCKINGHAM, QUE.

TÉLÉPHONE 985-3033

310 RUE VICTORIA
THURSO, QUE.

JACQUES PRÉVOST

AVOCAT

Bureau jeudi de 3 à 9 p.m. - Tél: 983-6617

St-André Avellan

Avis

AUX PROPRIETAIRES

Lundi le 23 février, à 8 hres p.m., c'est la date de la prochaine assemblée mensuelle de la Ligue des Propriétaires de Buckingham.

Soulignons ici que les assemblées de la ligue ont toujours lieu à date fixe, soit le dernier lundi de chaque mois. Tous les propriétaires qui sont intéressés aux affaires municipales, sont priés d'assister à cette assemblée.

Ceux qui ne sont pas encore membres de la ligue peuvent joindre les rangs en utilisant le coupon ci-dessous tout en y incluant la cotisation de \$1.00.

COUPON D'INSCRIPTION

Je

Adresse

Téléphone suis en faveur de la ligue des propriétaires de Buckingham, aussi je vous envoie ma cotisation au montant d'un dollar (\$1.00).

S.V.P. me faire parvenir ma carte de membre pour l'année 1970.

Adresse postale de la ligue: Ligue des Propriétaires, C.P. 74, Buckingham, P. Qué.

Communauté Régionale de l'Outaouais

Commissaire à l'évaluation demandé. 5 ans d'expérience en administration municipale. Bilingue. Salaire selon l'expérience. Soumettre curriculum vitae avec application à être reçue jusqu'à 5.00 p.m. le 25 février 1970, adressée au Comité Exécutif de la Communauté Régionale de l'Outaouais, 143 A, rue Principale, Hull, Qué.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

- LUNDI, 23 fév.
- 7, 00 Parents défunts par M. Jos Carrière
 - 4, 00 Mme Albert Bélanger par M. et Mme Russell Gaudet
 - 7, 15 p.m. Philias Goulet par sa fille Mlle Gertrude Goulet
- MARDI, 24 fév.
- 7, 00 Mme Anita Ross par son époux et sa fille Annette
 - 4, 00 Henri Pichette par MM. Et Mmes André et Guy Carrière
 - 7, 15 p.m. Roméo Bisson par Mme Joseph Gagnon
- MERCREDI, 25 fév.
- 7, 00 Mme Napoléon Joyce par M. et Mme Roland Bléau
 - 4, 00 Mme René Bergeron par M. et Mme Elzéar Mallette
 - 7, 15 p.m. Mme Gertrude Tomkiewicz par M. et Mme Benoît Bélanger
- JEUDI, 26 fév.
- 7, 00 Raoul Gauthier par M. et Mme René Gauthier
 - 4, 00 William St-Amour par M. Georges Ryan
 - 7, 15 p.m. Adrien Pître par M. et Mme Roger Pître
- VENDREDI, 27 fév.
- 7, 00 M. et Mme Philémon Gauvreau par la succession
 - 4, 00 Agnès Cosgrove par Mme Claude Bertrand
 - 7, 15 p.m. Hormisdas Tauvette par les professeurs et élèves de Maths 232-02 (Polyvalente)
- SAMEDI, 27 fév.
- 7, 00 Mme Emmanuel Lafleur par Mme Ernest Lafleur
 - 4, 00 Mme R.N. Leblanc par M. et Mme A.B. Leblanc
 - 7, 15 p.m. Robert Masson par le club de golf (dames) de Buckingham
- DIMANCHE, 1er mars
- 8, 30 Eloi Boileau (5e anniv.) par son épouse
 - 10, 00 M. et Mme Amable Raby par M. et Mme Aurèle Charpentier
 - 11, 00 Honoré Cyr par Mmes Charles Belter et William Plouffe
 - 5, 00 Joseph-Charles Jobin par les employés de Sulfite

A ETÉ FAIT ENFANT DE DIEU ET DE L'ÉGLISE: André, Roger, Richard, né le 6 février, enfant de Roger Couture et de Cécile Couture, Parrain et marraine: M. et Mme André Couture.

PUBLICATION: Pierre-André Raby et Estelle Nadon (3)

CET HORAIRE DE MESSES EST UNE GRACIEUSE TÊTE DE VOTRE AGENT LOCAL



Robert Laroche

986-5536

BUCKINGHAM, QUE.

Les hommes d'affaires sont d'accord

par Laurier D. Cloutier

Les hommes d'affaires qui se rencontraient sous l'égide de la Commission des prix et des revenus, ont accepté le principe selon lequel les hausses de prix devront être nettement inférieures au montant nécessaire pour combler la totalité des augmentations de coût, qui on le sait, conditionnent souvent l'accroissement des prix.

Il s'est donc produit une révolution considérable dans l'esprit des chefs d'entreprises: 2 jours plus tôt, une partie du groupe était sceptique quant à l'utilité d'une telle rencontre, d'autres étaient carrément défavorables sans l'avouer publiquement. A l'issue de la rencontre, c'était l'enthousiasme quasi unanime. Le monde des affaires n'accepte évidemment pas de gaieté de cœur de limiter les hausses de prix mais il est conscient des problèmes que lui cause et que pourrait lui causer une inflation soutenue, en particulier dans le domaine des exportations.

Le communiqué émis à la fin de la conférence - qui se tenait à huis clos - énonce plutôt des principes, il faut l'avouer, que des accords précis. Mais tout de même, selon les commissaires, les principes acceptés vont, dans certains cas, plus loin que les propositions déjà faites par les associations d'entreprises elles-mêmes. De plus, la conférence a accepté une procédure de surveillance pour permettre une application efficace du programme de restriction. En effet, la Commission des prix et des revenus examinera toute hausse de prix et déterminera si celle-ci est inférieure à l'accroissement des coûts. On permettra cependant - à titre exceptionnel - une hausse des prix quand le taux des profits sera insuffisant par rapport aux capitaux investis.

Toutefois cet examen ne sera qu'une vérification sommaire, basée sur les critères du programme et non une étude fouillée des documents des entreprises qui, soulignons-le, ont accepté de soumettre leurs dossiers d'exploitation à la Commission.

Le président de la Commission des prix et des revenus, M. Young, a touché un point capital lors de la conférence de presse qui a suivi la rencontre: la nécessité de l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux, car l'entente conclue ne deviendra obligatoire pour les entreprises que si la conférence fédérale-provinciale du 16 et 17 février l'endosse sur proposition des commissaires. On connaît l'incidence énorme des budgets gouvernementaux, fédéral, provincial et municipaux sur l'économie du pays.

Enfin, autre aspect positif, les renseignements retransmis par les médias d'information contribueront peut-être à guérir la population de sa psychose inflationniste.

Les syndicats ont, de leur côté, minimisé l'importance de la conférence. Selon le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, cette conférence est une "mise en scène" visant à utiliser les syndicats comme bouc émissaire des problèmes de l'inflation. Il a expliqué le refus de participation de sa centrale: "la conférence avait été organisée pour les chefs d'entreprises et non pour les travailleurs. La CSN a été invitée à y déléguer un ou deux observateurs... il n'était pas question de dialoguer avec les chefs d'entreprise, mais d'écouter ce qu'ils avaient à dire."

La bibliothèque municipale

Tout fonctionne très bien à la bibliothèque. Cette semaine beaucoup de livres de retard sont rentrés. Le nombre d'abonnés augmente toujours. Vous savez mes bons amis c'est formidable de voir à quel point vous coopérez. Je vois que vous avez saisi ce que je vous disais la semaine dernière. Ceux qui croient que la jeunesse ne lit pas et bien venez- donc voir le samedi matin tous ces petites fourmies en admiration devant les étagères. Nous possédons un très bon choix de volumes sur les recherches, par exemple, les biographies, les aventures vécues, l'histoire de nos grands hommes célèbres et bien sûr l'histoire des Pays. Pour ceux qui veulent se distraire nous avons toute une gamme de romans. J'aimerais que vous donniez votre opinion sur nos peintures, nos films et aussi sur notre imposante sculpture. Dans quelques mois nous posséderons une discothèque. Vous ne pensez pas que c'est épatant de pouvoir se procurer toutes ces choses gratuitement, est-ce que vous y avez pensé deux secondes afin de réaliser comme vous êtes gâtés. Je voudrais mentionner en passant qu'il y a des parents qui ne comprennent pas tout ceci puisqu'ils ne veulent pas que leurs petits viennent s'abonner, mais voyons donc, nous les abonnons tout petits. Sur ce à la semaine prochaine.

Je note encore les nouvelles heures d'ouverture.

Lundi 7 à 9 heures p.m. Mardi 2,30 à 4,30 p.m. Mercredi 2,30 à 4,30 p.m. Jeudi 7 à 9 p.m. et samedi 9 à 11 a.m.

LA PAROLE AU LECTEUR

Pour qui le règlement No. 237?

Le règlement no. 237, article no. 5. Il est défendu à toute personne d'embarrasser ou d'obstruer les rues, trottoirs ou places publiques, de quelque manière que ce soit, mais spécialement en y jetant de la neige ou de la glace des toits, des maisons ou bâtisses ou provenant du nettoyage des trottoirs ou des cours de manière à former un monticule ou une obstruction.

Mais que fait la ville pour empêcher cette pratique qui coûte plusieurs milliers de dollars aux propriétaires de la ville?

On se plaint mais rien n'est fait; il y a même une certaine compagnie qui a des maisons sur la rue Georges et qui met toute sa neige dans la rue et par cette pratique rend la circulation difficile; alors je crois que cette pratique devrait cesser car si on fait des lois, c'est pour être observées, qu'il soit riche ou pauvre, car c'est rendu qu'un conseil ne veut plus faire observer ses lois car il faut faire certaines concessions parce qu'on les menace de représailles ou que ça déplaît à certaines personnes.

Je me demande à quoi sert de faire des lois qui sont intuitives et qui coûtent de l'argent; alors je crois que cette pratique doit cesser car la ville en ferait une économie sur son enlèvement de la neige. Alors Messieurs les payeurs de taxes à vous d'en juger.

Un qui est contre cette pratique coûteuse.

J. J. Goulet.

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

- DIMANCHE, 22 fév.
- 8h, 00 Act. Grâces. - 9h, 00 Henri Robin, offrande funéraire
 - 10h, 00: Dame Emmanuel Lafleur par Elzéar et Gaëtan Cadieux. - 11h, 30: Bernard Laframboise, offrande funéraires.
- MARDI, 23 fév.
- 7h, 00 p.m. Dame Lucien Tambaue, par Huet Desmarais.
- MERCREDI, 24 fév.
- 7h, 00 p.m. Ernest Clément, offrande funéraires.
- JEUDI, 25 fév.
- 7h, 00 p.m. Jacques-L. Charbonneau, par Dr et Mme J. - E. Drouin.
- VENDREDI, 26 fév.
- 7h, 00 p.m. Claudias Chénier, par Annette Chénier.
- SAMEDI, 27 fév.
- 3h, 00 p.m. Mariage de Léo Allaire et de Léa Lauzon.
 - 4h, 00 p.m. Mariage de Pierre-André Raby et de Estelle Nadon.
- DIMANCHE, 28 fév.
- 8h, 00: Parents déf. de Dame Arthur Cardinal. - 9h, 00: Dame Harry MacMillan, par Don Neilon. - 10h, 00: Dame Emmanuel Lafleur, par Dame Claudias Chénier et ses filles. - 11h, 30: Dame Albert Laframboise, par Liette Laframboise et Robert Lafrance.
- * Parti à la rencontre du Seigneur: Notre frère Jacques Charbonneau. Force, courage, participation à la vie de la communauté; pleine lucidité jusqu'à la fin: telles sont les caractéristiques de sa vie.
 - * Club moitié-moitié: Premier tirage mercredi soir en l'école Mgr Charbonneau à l'occasion du bingo du comité récréatif Saint-Luc.
 - * Publication: Pierre-André Raby et Estelle Nadon (3)
 - * Prions pour: - Léo Allaire et Léa Lauzon - Pierre-André Raby et Estelle Nadon, qui fonderont cette semaine deux nouveaux foyers chrétiens.
- Bonne et joyeuse semaine à tous.

CET HORAIRE DE MESSES EST UNE GRACIEUSE TÊTE DE

PHARMACIE RENAUD

P. Renaud, L. Ph., prop.

TEL: 986-3316

BUCKINGHAM, QUE.



Les affaires municipales

Lundi soir dernier avait lieu une assemblée régulière du conseil municipal de la ville de Buckingham, sous la présidence du maire Roger Daoust. Tous les échevins étaient présents.

Le Ministère des Affaires municipales, dans une lettre adressée aux membres du conseil, au sujet du règlement 313 pour un transfert de fonds, déclare qu'il est illégal de transférer des argentés votés par des règlements d'emprunts, aux fonds généraux de la ville. Par ailleurs, chose étrange, le Ministère suggère que la ville applique le surplus de certains règlements d'emprunts au compte que la ville doit au Ministère de la Santé. Le conseiller Thibeault a proposé que cette lettre soit tablée pour étude avec le conseiller juridique de la ville avant d'y donner suite.

Le conseil étudiait depuis quelques temps la possibilité d'imposer des charges à la Commission Scolaire Régionale Papineau pour les services d'égoûts et d'aqueduc que la ville a dû fournir lors de la construction de l'école Polyvalente. Or selon Me Charron, l'article 520 stipule que la ville ne peut imposer une institution d'enseignement. Cette décision vient donc jeter une nouvelle douche d'eau froide sur les finances de la ville. Or il sera intéressant de voir comment le conseil s'y prendra pour récupérer les montants dépensés, maintenant que la ville ne peut faire de charges selon le règlement des améliorations locales.

La ville a reçu deux avis de la compagnie Sutton and Perry au sujet de dommages qui auraient été causés aux propriétés de MM. Henri Roussel et Robert Desmarteaux, par les employés de la ville. Le conseiller Gauthier a proposé que le greffier informe la compagnie que la ville nie toute responsabilité dans ces deux réclamations dont les dommages n'ont pas encore été évalués.

Une demande de la brigade des pompiers pour l'engagement d'un nouveau pompier a été tablée pour étude.

Deux propriétaires, MM. Raymond McMillan et Don MacLaren ont porté plainte à l'effet que l'eau gelée était la responsabilité de la ville. Un rapport de M. Arsenault est venu confirmer les dires de MM. MacMillan et MacLaren. Le conseiller Gauthier a proposé, que M. Arsenault soit requis de préparer un estimé du coût des travaux pour corriger cette situation, et après approbation

par le conseil que les travaux soient effectués au printemps.

La firme d'ingénieurs Alary, Tanguay et Associés demande l'autorisation au conseil de présenter les plans demandés par le conseil pour la subdivision Lemieux, à la Régie des Eaux du Québec, pour approbation. Le conseil est d'accord en autant que les plans originaux des égoûts sanitaires et pluviaux aient été obtenus de la firme Bélasky, Renaud et Associés.

Le prochain congrès des chefs de police et pompiers aura lieu les 28, 29 et 30 juin, à Rouyn-Noranda. Le conseiller Mongeon a proposé que cette lettre soit tablée.

Le conseiller Thibeault a proposé qu'un don de \$100, soit accordé aux étudiants de l'école polyvalente dans les cadres d'un programme d'échange culturel.

Les comptes de Bélasky, Renaud et Associés ont de nouveau été tablés pour étude.

A la suite d'une demande de la Banque de Montréal de Gatineau pour le transfert de ses comptes à recevoir de la firme Bélasky, Renaud et Associés à la dite banque, le conseiller Cameron a proposé que la ville refuse de signer cette formule de transfert.

Le conseiller Thibeault a proposé que la ville verse un acompte de \$1,000, à la Société St-Vincent de Paul sur le montant qui est voté annuellement à ce mouvement.

Les comptes à payer n'ont pas été approuvés, le conseiller Cameron n'ayant pas eu le temps de les vérifier.

Le conseiller Champagne a donné un avis de motion pour amender le règlement 303 concernant les taux d'électricité.

Le conseiller Thibeault a proposé que le conseil homologue le rôle d'évaluation des valeurs locatives pour fins de taxes d'affaires. L'évaluation en question, après correction, se chiffre à \$347,950, comparativement au montant de \$363,900, qu'il était au moment où il fut déposé. Le taux de la taxe d'affaires sera fixé plus tard.

Samedi le 21 février, le conseil rencontrera le négociateur de la ville, M. Fernand Lafleur, au sujet de la convention collective des policiers.

Prochaine assemblée, lundi, le 2 mars à 8 hres P.M.

Un agent de la Commission d'Assurance-Chômage à Buckingham

La Commission d'Assurance-Chômage, par l'entremise de son Directeur du Bureau de Hull, désire informer la population de Buckingham et des environs qu'elle a nommé un agent en la personne de Mme André Fillion (Irène).

Toute personne de cette région qui désire se prévaloir des services de Mme Fillion pour faire compléter sa formule de prestation d'assurance-chômage n'aura qu'à se présenter à son domicile à : 167, 4e Concession, Buckingham, P.Q. tous les jours de la semaine n'importe quel temps.

Ce service a été établi dans le but d'aider les travailleurs à compléter leurs demandes de prestations et est entièrement gratuit. Il faut souligner que les responsabilités de Mme Fillion se limitent à ce travail et non à celui de compléter des rapports de chômage produits à toutes les deux semaines. Pour tous renseignements concernant le paiement des prestations, les contributions et la vérification, l'on devra continuer de s'adresser au bureau de Hull à 55 rue St-Rédempteur au numéro de téléphone suivant: 996-5671.



Samedi le 14 février, en l'église St-Grégoire de Buckingham, avait lieu le mariage de M. Emilien Matte, fils de M. M me René Matte de Buckingham, avec Mlle Francine St-Louis, fille de M. Mme Hervé St-Louis de Buckingham. Les nouveaux époux demeurent à Buckingham. Photo J. A. Demers.

Bureau temporaire ouvert à Hull

Le ministère du Revenu du Québec ouvrira, cette année encore, des bureaux temporaires de renseignements sur l'impôt dans diverses localités du Québec, durant la période de pointe de la préparation des déclarations d'impôt, soit du 2 mars au 30 avril 1970.

Cette initiative du ministère permettra à de nombreux contribuables de mieux se renseigner sur leurs droits et leurs obligations - et cela rapidement et sur place -, et d'éprouver ainsi moins de difficultés à remplir leur déclaration obligatoire de revenus.

Les bureaux temporaires ouverts du lundi au vendredi, de 9 à 12,30 hres et de 13,30 à 19 hres, durant la période du 2 mars au 30 avril, à l'exception du vendredi saint et du lundi de Pâques.

A HULL, le bureau temporaire de renseignements sur l'impôt sera situé dans les locaux du bureau régional de la Régie des rentes, 191, rue Principale. Téléphone: 770-3215.



Samedi le 7 février, en l'église St-Grégoire de Buckingham, avait lieu le mariage de M. Marc-André Potvin, fils de M. et Mme Armand Potvin de Buckingham, avec Mlle Léa Golden, fille de Mme Lovina Golden de Thurso. Les nouveaux époux demeurent à Buckingham. Photo J. A. Demers.

GUY VALLIÈRES REFRIGÉRATION

986-2015

Vente, service d'appareils électriques Réfrigérateurs - Congélateurs - Chambres frigorifiques - Air climatisé
Vendons aussi des appareils usagés 792, Principale - Buckingham

CHARENTE & PARISIEN DISTRIBUTION

986-3286

173 RUE GEORGES

BUCKINGHAM

Grande vente sur toutes pièces et accessoires d'autos-neige de marques "Dauphin" - "Eskimo" - "Snow-Jet"

10 % DE RÉDUCTION

Venez profiter de nos spéciaux

Banquet et soirée dansante de l'Association des Producteurs de lait



Progrès et bonne entente à la Laiterie Château, quand industriels, producteurs et distributeurs se réunissent autour d'une table bien garnie, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils fraternisent.

C'est bien ce qui s'est produit alors que l'Association des Producteurs de lait, région de Hull d'une part, les propriétaires, le personnel et les livreurs de la Laiterie Château d'autre part ont réussi jeudi dernier à "La Bretonne".

Dans le cadre d'un banquet suivi de danse, tous ces hommes accompagnés de leurs épouses se sont réunis pour fêter une autre année de progrès et de bonne entente dans la production, l'industrialisation et la présentation des produits de la Laiterie Château. La seule du genre du côté québécois dans la région de l'Outaouais.

Nous remercions sincèrement les représentants de la presse écrite et parlée qui ont accepté de se joindre à nous.

Le temps me manque pour en écrire davantage; je crois sincèrement que c'est une expérience heureuse qu'il faudra répéter pour nous permettre de l'améliorer.

Gérard D'Aragnon,
Pour l'Association des Producteurs de Lait,
Région de Hull.

Photos Studio Bastien.

La Société du Crédit Agricole a eu 10 ans récemment

La société du Crédit Agricole est un organisme fédéral qui a succédé à l'automne 1959 à la commission du Prêt Agricole Canadien qui existait depuis 1929. Son bureau principal est à Ottawa.

Elle possède sept succursales dont une pour les Provinces Maritimes et une pour chacune des autres provinces. Son président actuel, natif de Weir, Québec, est M. Georges Owen, M. Fabien Langlois agronome originaire de St-Jean, Québec, est le gérant de succursale du Québec, dont les bureaux sont à Place Laurier, Ste-Foy.

La Société opère 17 bureaux de campagne dans la Province de Québec. Sept surveillants et 47 conseillers en crédit agricole déservent les cultivateurs de leurs régions respectives.

Au nombre de ces 17 bureaux de campagne, celui de Hull dessert les cultivateurs des comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac, sous la responsabilité de M. Gustave D'Aragnon.

Le principal objectif de la Société du Crédit Agricole est de consentir des prêts hypothécaires à long terme pour aider les cultivateurs canadiens à organiser des exploitations viables et promouvoir le développement d'une industrie agricole saine et concurrentielle.

Actuellement la Société peut prêter sur hypothèque jusqu'à \$40,000 pour un individu-\$80,000 pour deux cultivateurs dans la même entreprise et \$100,000 s'ils sont au nombre de trois ou plus groupés soit en association soit en corporation, toujours dans les limites de 75% de la valeur productive évaluée de l'exploitation agricole concernée. Dans le cas de cultivateurs âgés de moins de 45 ans, un emprunt plus élevé allant jusqu'à \$55,000 pour un exploitant, \$100,000 pour deux exploitants et plus peut être possible, en nantissant à la Société les animaux et l'outillage agricole.

Depuis dix ans la Société a consenti 9750 prêts dans la province de Québec. Deux cent vingt-quatre ont été consentis dans la région sud-Ouest du Québec, pour un montant total de \$3,426,000. En 1959, vingt-huit mille fermes canadiennes devaient à la Société, \$117 millions. En mars 1969, les hypothèques détenues par le même organisme était au nombre de 67,000 et représentaient un montant de \$1,03 milliards. La part des cultivateurs de la Province de Québec à cette dernière date était de 7,200 hypothèques pour un montant de \$107 millions.

Syndicats Agricoles

En plus de son service de prêt hypothécaire, la Société du Crédit Agricole administre la loi sur le Crédit aux Syndicats Agricoles. Cette loi offre des prêts à des groupes de trois cultivateurs ou plus qui s'associent pour acheter et utiliser en commun soit des machines agricoles, soit des bâtiments d'entreposage, avec ou sans outillage de manutention des produits agricoles. Un syndicat peut emprunter jusqu'à \$15,000 par membre admissible ou un maximum de \$100,000.

Au cours des cinq dernières années, 122 prêts aux syndicats furent consentis au Québec, représentant une somme de \$1,254,318. Malheureusement seulement 3 prêts ont été consentis dans notre région pour un montant de \$18,000, il est indéniable qu'un plus grand nombre de nos agriculteurs pourraient bénéficier de cette législation.

La majorité des cultivateurs qui ont profité de ce genre de prêts sont satisfaits des résultats, comme le prouve les demandes de renseignements à nos bureaux, pour acheter plus d'équipement en commun. Cette loi peut être plus particulièrement utile pour les groupes de cultivateurs qui se dirigent vers des cultures industrielles, mais, pommes de terre, pour l'achat d'instruments aratoires plus puissants et dispendieux dont le prix et les frais d'utilisation pourraient être trop élevés pour un cultivateur seul.

En plus de ses services de prêts sur hypothèque et syndicat la Société offre un Service de comptabilité électronique aux cultivateurs qui empruntent aux termes de la partie III de la loi. Ce service institué en 1963 dessert 1557 emprunteurs du Québec. En 1970 le nouveau système (CANFARM) remplacera le système actuel de comptabilité électronique, actuellement 30 cultivateurs des comtés de Papineau, Gatineau, et Pontiac bénéficient de ce service, qui est appelé à être un outil précieux de gestion agricole.

Cinéma du mardi
mardi 24, 19 h 30



Les Grands Films
jeudi 26, 19 h 30



Communauté Régionale de l'Outaouais

Une secrétaire, possédant sténographie et dactylographie.

Expérience requise; bilingue.

Salaires selon expérience.

Soumettre curriculum vitae avec application à être reçue jusqu'à 5.00 p.m. le 25 février 1970, adressée au Comité

Exécutif de la Communauté Régionale de l'Outaouais,
143 A, rue Principale, Hull, Québec.

Forte augmentation du chômage en janvier

La main-d'oeuvre totale dans la province de Québec était évaluée à 2,232,000 en janvier 1970, soit une diminution de 24,000 par rapport au mois précédent. L'emploi comprenait 2,054,000 travailleurs, soit 50,000 de moins qu'en décembre alors que le chômage, compte tenu des facteurs saisonniers, a augmenté de 26,000 pour atteindre 178,000 travailleurs.

L'ensemble du Canada

Le taux de chômage a augmenté, passant de 6,7% en décembre 1969 à 8,0% en janvier 1970. Il était cependant inférieur à celui de janvier 1969, puisqu'il atteignait 8,4%. Par contre, pour l'ensemble du Canada, le taux de chômage a augmenté de 5,9% à 6,1%. Au Québec, le nombre de chômeurs a également diminué par rapport à janvier 1969 puisqu'il était estimé à 187,000.

Le taux de chômage corrigé des variations saisonnières a atteint 6,3% comparativement à 7,0% en décembre 1969. Il s'agit de la troisième baisse consécutive en autant de mois.

L'emploi a diminué de 50,000 de décembre à janvier. On a noté une diminution de 33,000 de l'emploi masculin et de 17,000 de l'emploi féminin. Proportionnellement, la diminution est légèrement plus grande pour les hommes que pour les femmes ce qui est normal en cette période-ci de l'année où l'emploi est à un bas niveau dans plusieurs industries sujettes aux conditions climatiques.

De janvier 1969 à 1970, la croissance totale de l'emploi fut de 20,000, dont 11,000 pour l'emploi masculin.

Structure de l'emploi

La structure de l'emploi par groupe d'âges indique que les diminutions les plus importantes en termes absolus se sont produites chez les 25 à 44 ans et les 45 à 64 ans. En termes relatifs, ce sont cependant les 65 ans et plus et les 14 à 19 ans qui ont connu les diminutions les plus importantes. Par rapport à janvier 1969, on a constaté en janvier 1970, des diminutions dans l'emploi de personnes de 14 à 19 ans et de 65 ans et plus malgré l'augmentation totale constatée durant la période.

Le nombre de chômeurs atteignait 178,000 en janvier '70 soit 26,000 de plus qu'en décembre 1969. On note cependant une diminution de 9,000 depuis l'année dernière.

L'accroissement a été causé par une augmentation du nombre de chômeurs masculins de 24,000 alors que le nombre de chômeurs féminins a peu changé. Le taux de chômage masculin est passé de 7,6% en décembre à 9,2% en janvier '70, alors que le taux de chômage féminin est passé de 4,9% à 5,3%.

Taux d'activité masculin

La diminution du nombre de chômeurs par rapport à janvier 1969 s'explique en grande partie par la diminution du taux d'activité masculin. Celui-ci est passé de 75,5% en janvier 1969 à 73,9% en janvier 1970. Le taux d'activité féminin variait de 42% et 31,7% pour les deux mois mentionnés. La situation du marché du travail est quelque peu meilleure cette année que l'année dernière au même mois. On constate en effet une diminution du taux de chômage masculin. Le taux de chômage féminin demeure identique.

Les taux de chômage des trois dernières années au mois de janvier furent de 8,4% en 69, 7,8% en 1968 et 6,3% en 1967.

SUGGESTIONS PAR LE CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

En notre milieu et en notre époque, pour favoriser le relèvement économique des Canadiens-Français, le C.E.E. a décidé de vulgariser cinq idées majeures dont la compréhension et l'acceptation actuelles sont nettement insuffisantes au plein développement économique du Québec. Nous n'avons pas la prétention d'élaborer le programme de l'avenir économique. Notre effort tend plutôt à inspirer des idées, à susciter des initiatives, à suggérer des projets et à persuader la population de son concours nécessaire.

Pouvoir de dépenses

Le premier objectif du C.E.E. consiste en la maîtrise de notre pouvoir d'achat. Les dépenses des Canadiens-Français, en biens et en services, dépassent les \$11 milliards. 80% de ce pouvoir d'achat sont dépensés en des biens fabriqués et en des services dispensés par des Canadiens-Anglais et des Américains. En agissant ainsi, les Québécois grandissent les usines de Toronto et développent: les commerces des autres provinces et des autres pays. Au même moment, au Québec, le nombre des emplois diminue, les chômeurs se multiplient, les assistés sociaux croissent en nombre et les établissements canadiens-français ferment leurs portes.

En 1970, l'achat préférentiel de \$1 milliard de produits fabriqués par des Canadiens-Français donnerait de l'emploi à 50,000 travailleurs. Pour atteindre cette conversion du pouvoir d'achat, le C.E.E. s'adresse particulièrement aux institutions gouvernementales, municipales, scolaires et religieuses. Ces centres de décisions sont facilement accessibles et peuvent comprendre la gravité des dangers sociaux qui menacent le Québec. Aux activités institutionnelles, le C.E.E. joint la poursuite d'une campagne populaire d'éducation économique.

Pouvoir d'épargne

Le deuxième objectif du C.E.E. réside en la ressaisie et en la mobilisation de l'épargne populaire. Les Canadiens-Français ont confié près de \$20 milliards d'épargnes à des institutions étrangères: banques, compagnies de placement, compagnies d'assurance-vie, et générales, sociétés de fiducie, de fonds mutuels, d'épargne et de crédit. Ces étrangers administrent nos épargnes à leurs profits et dans le sens de leurs intérêts personnels et collectifs. Lorsque les économies d'une région, d'une province ou d'une communauté ethnique sont canalisées vers d'autres territoires ou vers d'autres groupes ethniques, il en résulte l'appauvrissement du milieu des épargnants et l'enrichissement des administrateurs étrangers. Il devient urgent de voir l'épargne populaire être gérée par des centres de décisions qui l'utiliseront dans le sens des intérêts communautaires.

L'accomplissement de ce vœu dépend de la volonté de chaque institution financière. Les rencontres avec des dirigeants du monde financier laissent entrevoir des réformes radicales, en certains secteurs. La ressaisie de l'épargne populaire doit profiter à toute la communauté. Aussi, nous entendons déployer toutes nos énergies à la coordination des capitaux, afin qu'ils servent à la réalisation de projets utiles aux hommes et à la société. Conjointement, nos institutions canadiennes-françaises sont capables de répondre aux besoins et aux exigences du Québec; individuellement, elles demeurent faibles et sans perspectives d'avenir.

L'entreprise canadienne-française

Le troisième objectif du C.E.E. vise au développement de l'entreprise canadienne-française. Il va de soi que l'achat massif de nos produits grandirait la taille de nos entreprises. Le recours à la technologie moderne et la recherche scientifique activerait davantage le développement industriel et commercial. L'association et la coordination des hommes, des capitaux et des entreprises demeurent toutefois prioritaires et urgentes. Mais sans le concours populaire, il devient impossible d'accomplir les transformations nécessaires et de provoquer les réformes indispensables.

Les capitaux étrangers

Le quatrième objectif du C.E.E. veut situer l'intervention du capital étranger dans le rôle qui doit lui être dévolu. Il est illogique que les Québécois paient les Américains pour qu'ils nous achètent. Les subventions à l'implantation de nouvelles industries doivent d'abord favoriser les capitaux nationaux. L'apport et la venue de techniciens, de spécialistes, d'experts et d'administrateurs étrangers peuvent nous être plus bénéfiques que la seule venue de capitaux étrangers. Les stratégies de nombreux Québécois dans de grandes entreprises américaines ou autres peuvent revaloriser notre capital humain et le rendre capable de mieux utiliser le capital argent du Québec.

Le marché extérieur

Le cinquième objectif du C.E.E. consiste à promouvoir la spécialisation de l'industrie canadienne-française à la demande des marchés extérieurs. Le financement des surplus de production représente un investissement non lucratif. Désormais, il faut tenir compte des limitations du marché local. Avant de déterminer la production, il faut analyser la concurrence des produits étrangers et rechercher les besoins du marché international. Cette analyse nous fera connaître les secteurs industriels à développer de préférence à d'autres.

Conclusions

Ces trois derniers objectifs doivent faire l'objet de recherches scientifiques. La population doit participer à la conception des priorités majeures du développement économique. Au dialogue qui débute, le C.E.E. invite les industriels, les commerçants et les financiers. D'ici le 1er juin, plus de 60 réunions convieront les hommes d'affaires à la réflexion concrète, à la détermination nécessaire et à l'action vitale.

Car les jeunes n'accepteront plus longtemps l'héritage de la pauvreté. Les hommes de notre génération ont pu affirmer qu'un pauvre demeure un peuple faible. Ils ont pu déplorer que la culture d'une nation qui vit sous la tutelle économique de l'étranger était une culture prolétaire. Ils ont dénoncé l'infériorité matérielle de notre collectivité dont l'aboutissement consiste en l'organisation d'une vie sociale médiocre et d'une vie politique dépendante.

Mais les jeunes semblent ne plus vouloir se limiter à de tels jugements d'intellectuels. Ils n'accepteront plus les conditions de vassalité qui mettent en graves dangers la réussite de leurs carrières et le développement du Québec. Pendant que la lucidité peut encore nous guider, efforçons-nous de bâtir véritablement une société où "le genre de vie qu'ils mènent, c'est en plein le genre de vie qu'ils aiment".

Le président et directeur général, ROSAIRE MORIN.

MASSON

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Masson tenait une assemblée spéciale lundi soir dernier en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de son honneur le maire Lucien Bouchard, et à laquelle assistaient les conseillers Alton Carson, Fernand Laflamme, Henri Belter, Victor Laviolette, et Robert Thibodeau. Le greffier, Pierre Hayes était aussi présent.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR ACHAT DE TENTURES ET AMEUBLEMENT POUR LE NOUVEL HOTEL DE VILLE

Dès le début de l'assemblée, le greffier Pierre Hayes a procédé à l'ouverture des soumissions reçues pour l'achat de tentures comprenant installation. Le conseil a reçu un total de 4 soumissions. Le Foyer du Tissu de Buckingham a fait parvenir une soumission au montant de \$1,828,46. La firme A.R. Tremblay de Hull a soumissionné un montant de \$2,920. La firme Jacques Lamont de Hull a soumissionné \$3,166,44. La firme Ambroise Chénier de Masson a soumissionné \$2,800. Puis le conseil a accepté la soumission de la firme Donat St-Amour et Fils pour la fabrication de meubles qui serviront dans la salle des délibérations du conseil. Ceci comprend neuf tables pour le maire, les conseillers, le greffier et les journaliers. En plus, il y aura une table pour la salle de caucus. La soumission totalise \$2,410,00.

Puis, l'on a procédé à l'ouverture officielle des soumissions pour l'achat de l'ameublement à l'intérieur du nouvel édifice municipal. Les soumissionnaires devaient faire parvenir leurs soumissions avant 5,00 p.m. le lundi 16 février. Le greffier, Pierre Hayes, a ouvert la seule soumission reçue soit celle de la firme "Ameublement Delisle de Buckingham" au montant de \$4,224.

Puis, M. A.R. Tremblay de la firme A.R. Tremblay de Hull a présenté au conseil un album décrivant avec photos les différents items pour chaque meuble ayant un endroit désigné. M. Tremblay a déclaré que l'album avait été préparé après avoir étudié les plans et devis de l'intérieur de l'hôtel de ville.

Il a de plus déclaré vouloir présenter une soumission. Sur ce, les conseillers ont voulu s'y opposer déclarant que cela était injuste puisque le seul soumissionnaire avait fait parvenir sa soumission avant l'heure indiquée. Sur ce M. Georges Ayotte décorateur engagé par la ville de Masson, a déclaré "La présentation de M. Tremblay était beaucoup supérieure à d'autre soumissionnaire. L'essentiel a-t-il poursuivi, est que vous avez la qualité pour le prix."

Sur ce, le conseil a suggéré que M. Ayotte consulte la firme Ameublement Delisle, en plus de prendre connaissance de la marchandise offerte. Invité à dévoiler le prix de sa soumission, M. A.R. Tremblay a offert un prix global de \$8,010. Sur ce, le conseil a ajourné à lundi soir prochain, alors qu'il prendra connaissance de la décision de M. Georges Ayotte sur le meilleur achat dans les tentures et ameublement pour le nouvel hôtel de ville.

Le cours de conduite préventive

Le Président de la Jeune Chambre de Thurso, Qué., M. Réal Robinson, vous invite mardi le 24 février à 8,00 P.M. à la salle de l'Hôtel de Ville de Thurso, où débiteront les cours de conduite préventive donnés par la Jeune Chambre de Thurso Inc., en collaboration avec le chef de police de Thurso et le Conseil Canadien de la Sécurité Routière.

Pour suivre ces cours il faut avoir son permis de conduire et le permis temporaire est accepté.

Ces cours consistent à améliorer les connaissances de tous conducteurs d'automobiles même les plus expérimentés.

Toutes les personnes intéressées à suivre ce cours sont priées de communiquer avec:

M. Réal Robinson, président,
Jeune Chambre de Thurso Inc.,
162 rue Papineau,
Thurso, (P.Q.),
Tél.: 985-2949.

Merci.

Le Livre blanc affectera les Québécois

La province de Québec pâtira plus particulièrement de certaines dispositions du Livre blanc si ce dernier n'est pas amendé. M. Léo Lavoie président de la Banque Provinciale s'adressant aux membres du Club Kiwanis, s'est inquiété des répercussions que pourra avoir le projet de réforme fiscale de M. Benson notamment dans la province de Québec.

En effet cette province risque d'être la victime de mesures nocives comme celles préconisées par l'imposition des gains de capital. Les Québécois commencent seulement à investir sur le marché des actions et le principe d'imposition, prévu dans le Livre blanc, sur les gains tous les cinq ans, pourrait avoir pour effet d'obliger les détenteurs d'actions à les vendre pour payer l'impôt.

Le Québécois qui a si souvent accusé de ne pas participer à des investissements et de préférer la thésaurisation, commencent aujourd'hui à modifier cette attitude. Les effets d'une telle législation dans ce contexte risqueraient d'étouffer ce mouvement.

Les exemptions personnelles

M. Lavoie estime, d'autre

part, que le principe du relèvement des exemptions personnelles fera perdre au gouvernement fédéral environ 1 milliard de dollars. Le gouvernement sera donc obligé de récupérer ailleurs cette somme. Cela se fera au détriment des classes moyennes qui verront hausser leur taux d'impôt.

Il vaudrait mieux, considère le président de la Banque Provinciale, faire comme aux États-Unis en relevant graduellement les exemptions de base. Ce serait aussi efficace et cela évitera de grever les contribuables à revenus moyens.

L'inclusion des gains de capital dans la définition du revenu imposable est la deuxième proposition-clé du Livre blanc.

Cette section du projet de M. Benson est également dangereuse pour l'économie. Elle risque de freiner les investissements, elle pourrait réduire l'esprit d'entreprise, et ne favorisera pas l'épargne des particuliers "et cet effet se produira dans une période d'inflation où elle (l'épargne) serait particulièrement nécessaire." Laisant à M. Benson le soin de montrer les aspects positifs du Livre blanc, M. Léo Lavoie a fait d'autres recommandations.

Selon le tableau 16 du livre blanc, "la réduction graduelle assujettie aux taux inférieurs de l'impôt sur le revenu des compagnies apporterait 390 millions de dollars de plus dans les coffres de l'Etat". Cependant, il n'est pas du tout sûr que l'abolition graduelle d'un taux préférentiel sur les \$35,000 de bénéfices ne nuirait pas aux petites compagnies, car cette réforme impliquerait une charge fiscale supplémentaire de 10,000 dollars par année.

Pour une petite entreprise ce nouveau fardeau est considérable et nuirait à l'auto-investissement.

Dans ce sens la Commission Carter était plus juste. "Elle avait proposé, en compensation, un amortissement accéléré des immobilisations jusqu'à concurrence de \$250,000 dollars au cours d'une année ou d'une période d'années".

Pour le président de la Banque Provinciale, il existe, lié au problème de la réforme fiscale, un problème encore plus important, c'est celui de la croissance étourdissante des dépenses publiques.

Les dépenses publiques aussi bien municipales que provinciales et fédérales augmentent vite que les recettes fiscales. Ce déséquilibre engendre des majorations annuelles d'impôts lors de la présentation des budgets.

La vie économique du Canada risque de subir un fâcheux contre-coup si une telle réforme était prise à la légère.

Le Carnaval de N.-D. de la Salette, un franc succès

Tel que prévu, le Carnaval de Notre-Dame de La Salette a remporté encore cette année, un franc succès.



Mlle Ginette Fleurant, ayant vendu le plus de billets pour le tirage, soit 776 livrets, a été élue reine du carnaval 1970. Elle a reçu en cadeaux: 1 pendatif don de Lucien Houle, 6 paires de bas don de Jacques Lefebvre, 1 bouteille de parfum de Mme Gilberte Boucher, 1 robe de chambre de Eli Assad, Don de \$25, en argent des Chevaliers de Colomb plus \$57,60, le pourcentage de la vente des billets.

La princesse Suzanne Chorzepe a fait une chaude lutte à la nouvelle reine, avec 750 livrets vendus. Elle a reçu en cadeaux: 1 porte-monnaie de Gilles Bertrand, 1 coffre à bijoux de Léo Trudel, 1 bouteille de parfum de Mme Blanche Larocque, Don de \$25, en argent des Chevaliers de Colomb plus \$27,00, le pourcentage de la vente des billets.

Les gagnants du tirage: Fernand Morin \$100, Paul Brunet: \$50 et M. Daoust de Masson: \$25.

RESULTAT DES ACTIVITES:

COURSES A PIED:

1er - Luc Charette (1 mille) avec 4 min, 20 secs, 1 mug O'Keefe. 2e - Hector Ville-neuve (1 mille) 4 min, 20 sec. 1 mug O'Keefe.

BALLON-BALAI (Femmes): Gagnante: L'équipe de Notre-Dame de la Salette; 1 trophée Dow. Perdante: L'équipe d'Angers, 1 mug O'Keefe.

BALLON-BALAI (Hommes): Gagnant: Notre-Dame de la Salette, Bourse \$125, Trophée Labatt, Finaliste: Prince de l'habit à Gatineau, Bourse de \$75, Trophée Labatt. But gagnant: Bernard St-Amour, 1 mug.

HOCKEY JUNIOR: Gagnant: Notre-Dame de la

Salette; 1 mug O'Keefe. Perdant: Notre-Dame du Laus, HOCKEY SENIOR: Gagnant: N.D. de la Salette, 1 trophée, Perdants: Policiers de Montréal, 1 mug.

HOCKEY BANTAM: Gagnant: Montréal, Perdant: La Salette.

SOUQUE A LA CORDE: Gagnant: La Salette, 1 mug et \$10, en argent. Perdant: Roque-Brune.

SCULPTURE SUR GLACE: Mme Lucien Lépine par tirage au sort.

RALLYE D'AUTOS-NEIGE: 1er Hector St-Jacques. Prix: 1 caisse d'huile de B.A., 1 trophée Molson, \$10, en argent de Esso, Bon de \$5, pour essence, don de Roger Thom, Buckingham.

2e: Maurice Malette. Prix de \$10, don de Esso, 1 Cagoule de Landry Hardware, 1 lampe de poche don de Gauthier.

COURSES D'AUTOS-NEIGE: De 9 à 295 c.c.: 1er Gaston Sauvé avec un Boa-Ski, trophée Molson. Prix, 1 paire de mitaines de A l b e r t Lajoie. 2e: Pierre Demers, Skt-Roule, 1 ensemble de sous-verres de Bourbonnais Bombardier.

296 à 340 c.c.: 1er Roger Lajeunesse avec un Bombardier, trophée Molson. 2e: Pierre Demers avec Ski-Roule, 1 paire de bas de Landry Hardware, Buckingham.

341 à 440 c.c.: 1er Marcel Rivard avec un Ski-Roule, 1 trophée Molson. 2e Harez Bells de Boa Ski, 1 caisse d'huile de B.A.

440 à 650 c.c.: Marcel Rivard avec Ski-Roule, 1 trophée Molson. Don de \$30, en marchandises chez vendeur Ski-Roule, 2e: Gaston Sauvé, avec un Boa-Ski, Trophée Molson, 1 caisse d'huile don de B.A.

FEMMES: 1ère: Mlle Gaétane Strévez avec Ski-Roule, 1 caisse d'huile de B.A., 2e: Mme Jean - Marc Malette, Snow-Jet, 1 paire de bas de Landry Bombardier.

Les Chevaliers de Colomb désirent remercier la nouvelle reine, Mlle Ginette Fleurant et la princesse Suzanne Chorzepe, qui se sont livrés une lutte sérieuse et qui ont donné un succès éclatant au carnaval 1970.

Les organisateurs désirent également remercier tous ceux qui se sont déplacés pour venir les encourager, de même que tous les sportifs qui ont pris part aux différentes compétitions qui se sont déroulées en fin de semaine; enfin tous ceux qui ont aidé à l'organisation du carnaval. Merci à tous.

Raymond Larocque, Président du carnaval.

Le trajet Québec-Buckingham en motoneige

en motoneige

En lisant ce qui suit on ne peut que s'exclamer en disant: "On aura tout vu".

En effet, croyez-le ou non, cinq braves de notre région se rendront à Québec en automobile, en fin de semaine, et dès lundi matin ils entreprendront le trajet Québec-Buckingham en motoneiges.

Ces mordu de la motoneige sont MM. Yvon Guilbault, Bernard Charette, Pierre Parisien, Raymond St-Amour et Léo Larthier.

Si le voyage se passe sans incident, ils comptent effectuer le trajet en trois jours, tout au plus quatre jours.

Les excursionnistes désirent remercier la compagnie "Castrol" qui fournira l'huile à moteur gratuitement pour ce périple.

Et bien il ne nous reste plus qu'à souhaiter bonne chance à nos voyageurs pour un voyage heureux et sans accident.

Votre chiropraticien vous parle ...

AVEC J.M. PAQUETTE, D.C.



L'ARTHRITE

Une maladie qui inspire l'inquiétude

Le terme ARTHRITE, comme celui de RHUMATISME d'ailleurs, est souvent employé mal à propos par le profane. Dès qu'on ressent une douleur aux jointures, aux mains ou au bas du dos, on dit d'un air inquiet qu'on fait de l'ARTHRITE. Bien sûr, on est loin d'avoir toujours tort, mais beaucoup de gens s'alarment sans raison, se voyant par anticipation confinés à la chaise roulante, ou devenus invalides par une maladie qui, selon eux, ne pardonne jamais.

Au lieu de se soumettre, à ce stage, à des examens qui seraient de nature à les rassurer et à prévenir le pire, ils s'attendent, ignorant la nature de leur état, à prendre toutes sortes de calmants et laissent parfois des maladies sérieuses exercer sur eux leur emprise.

POURQUOI FAIT-ON DE L'ARTHRITE ?

L'arthrite sous toutes ses formes est une maladie très courante. Elle est responsable de près de 15% des absences dans l'industrie. On va jusqu'à dire même que 30% de la population en est atteinte tôt ou tard. Question de climat? Question d'habitudes alimentaires? Ces facteurs contribuent, c'est certain, à l'établissement d'un lieu favorable, mais à part d'autres facteurs prédisposants, on est d'accord aujourd'hui pour dire que la MAUVAISE ELIMINATION et la MAUVAISE NUTRITION des tissus en sont les deux causes principales.

NUTRITION ET ELIMINATION? Voilà des fonctions primordiales de l'organisme qu'il faudra surveiller de près dans le traitement de l'arthrite. Nous verrons pourquoi et comment.

LA DOULEUR SE LOCALISE DANS LES JOINTURES

L'arthrite se manifeste tantôt par une érosion (usure) des os et des cartilages des jointures, tantôt par une accumulation de dépôts de calcium autour des surfaces articulaires, ce qui rend, dans les deux cas, les mouvements douloureux et difficiles. S'il s'agit d'arthrite rhumatoïde, les ligaments et les muscles des articulations affectées sont en outre atteints par l'inflammation; cette dernière forme d'arthrite peut s'attaquer à des personnes de tout âge alors que l'autre forme, dite ostéo-arthrite ou arthrite dégénérative, attaque habituellement les gens d'un âge plus avancé. (S. V. P. lire la suite la semaine prochaine dans ce journal.)

J. M. Paquette, C
Chiropraticien

Désirez-vous des renseignements sur vos problèmes de santé quels qu'ils soient, demandez une brochure gratuite chez votre Chiropraticien. Cette chronique vous est présentée avec la coopération de ce journal.



PLUS DE 30 COMPAGNIES D'ASSURANCE
DEFRAIENT PRESQUE LA TOTALITE
DES SOINS CHIROPRATIQUES

J.M. PAQUETTE, D.C.

CHIROPRAATICIEN

48, RUE PRINCIPALE, HULL

Bureau: lun.-mer.-ven. 1 à 4 h. et 7 à 9 h. p.m.

BUREAU: 771-5533

RES.: 663-8196

FACILITE DE STATIONNEMENT

MOULIN A SCIE INCENDIE A VAL-DES-BOIS

Le moulin à scie de M. Emmanuel Thibeault situé dans le canton de Bowman a été complètement rasé par les flammes mardi le 10 février dernier. L'incendie a débuté lorsque le moteur a pris feu... et les flammes se sont propagées si rapidement que rien n'a pu être sauvé malgré la présence des pompiers volontaires sur

VAL-DES-BOIS

les lieux. Les pertes sont évaluées à environ \$18,000.00 et la propriété n'était pas assurée.

Le moulin de M. Thibeault rendait de grands services à la population, car il opérait depuis 26 ans au service de celle-ci. Il opérait également sous contrat et donnait du travail à plusieurs hommes.

C'est une lourde perte pour M. Thibeault et cela prive la population de la dernière industrie qui lui restait.

NAISSANCE

M. et Mme Florent Prescott, (Lucienne Thibodeau), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Chantal, Nathalie, Parrain et marraine: M. et Mme Christian Thibodeau, grands-parents maternels. Porteuse: Mme Aurèle Prescott, C'est le premier bébé de l'année dans la paroisse. Félicitations aux heureux parents.

Avez-vous payé votre abonnement?

Rapport annuel du V.O.N.

Mardi le 10 février dernier, avait lieu à Hull l'assemblée générale annuelle des Infirmières de l'Ordre de Victoria pour la région de Hull. Suivent ci-après, le rapport financier et quelques statistiques sur les activités en 1969, ainsi qu'un aperçu des projets pour 1970:

ORDRE DES INFIRMIERES VICTORIA DU CANADA SECTION DE HULL ETAT DE REVENUS ET DEPENSES Pour l'année terminée le 31 décembre 1969

REVENUS

Fédération des Oeuvres de charité de Hull	\$ 4,200.38	\$ 39,000.00
Visites à domicile	23,593.32	
Service des soins organisés à domicile	4,151.64	
Visites - assurances	3,078.00	
Classes prénatales	1,186.52	36,209.86
Ministère des Anciens Combattants (DVA)		
Dons et divers		63.00
Revenus - section de Buckingham		5,779.27
Intérêts de banque		5.30
		<u>81,057.43</u>

DEPENSES

Salaires	68,529.42
Dépenses de bureau - entretien	539.13
Location et entretien d'autos	12,277.34
Frais de banque et intérêts	209.91
Téléphone et T. A. S.	1,049.50
Timbres et papeterie	975.76
Associations et cotisations	2,167.42
Frais de représentation	49.95
Publicité	93.00
Frais de vérification	125.00
Comptabilité	480.00
Assurances	504.05
Loyers de locaux	1,200.00
Fournitures médicales	1,249.56
Electricité	221.06
Allocation au personnel:	
Fonds de pension	\$1,164.62
Rentes du Québec	930.53
Uniformes	529.94
Classes prénatales	2,625.09
Divers	824.62
	<u>91.45</u>
	<u>93,212.26</u>

Amortissement de 1969:

Mobilier 10% de \$2,821.81	282.18	<u>93,494.44</u>
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS		<u>12,437.01</u>

ETAT DE REVENUS ET DEPENSES Pour l'année terminée le 31 décembre 1969

REVENUS

Octrois, Fédération des oeuvres de Charité de Hull	5,460.00
Visites à domicile	223.85
Classes prénatales	370.00
Visites assurances	8.00
Intérêts	91.50
	<u>6,153.35</u>

DEPENSES

Entretien	13.20
Déplacement	30.35
Timbres et papeterie	45.16
Téléphone	189.75
Dépenses d'autos	1,110.36
Salaires et aides	4,086.67
Annonces et divers	417.09
	<u>5,892.58</u>

EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES

260.77

ACTIVITES 1969

Pansements:

Quelque 200 dames ont travaillé à préparer des pansements pour la V.O.N. et le S.S.D.

Classes prénatales:

Soirées d'inscription et soirées de parents: un total de 17.

Chauffeurs bénévoles:

17 dames ont transporté 137 patients pour traitements ou visites aux hôpitaux ou au cabinet du médecin.

- Février: Réunion annuelle de la V.O.N. au Centre diocésain. Les dames bénévoles offrent un dîner-buffet à quelques 175 personnes invités.
- Avril: M. François Bouchard, agronome au Ministère de l'Agriculture du Québec donne une conférence pour les dames bénévoles.
- Mai: Réunion annuelle de la V.O.N. nationale, les dames bénévoles y assistent.
- Juin: Deux dames bénévoles accompagnées de Garde Louise Gagnon se rendent à Montréal pour étudier le fonctionnement du "Repas sur roulettes".
- Les dames bénévoles organisent une tournée d'Ambassades. Cette journée rapporte aux dames un profit de \$150.00.
 - Les dames achètent une machine à photocopier pour le bureau de la V.O.N.
- Septembre: Soirée de recrutement et élection d'un nouvel exécutif. A cette soirée Me Pierrette Dupont - Rousse donne une causerie sur les droits de la femme.
- Octobre: Le Club Rotary Ann remet un don de \$300.00 en vue de l'achat de deux réchauds, pour le projet "Repas sur roulettes".
- Décembre: Bazar annuel des dames bénévoles au sous-sol de l'Eglise St-Raymond. Profit de \$1,500.00.

PROJETS 1970

- "Repas sur roulettes" à commencer dans quelques semaines. Huit dames bénévoles par jour sont nécessaires pour la préparation des repas et deux repas par semaine seront servis aux patients qui seront recommandés par les infirmières de la V.O.N. Un congélateur a été acheté au prix de \$239.99.
- Un comptoir artisanal qui pourrait se tenir dans un magasin de la ville.
- Les dames travailleront toute l'année en vue du bazar annuel, travail de couture, tricot, broderie, poterie, fleurs etc.
- Les dames continueront à préparer les pansements pour les infirmières de la V.O.N. et S.S.D.
- Un comité régional serait formé de deux délégués membres de chaque section pour un échange d'idées et un compte-rendu de leurs activités à une réunion annuelle des dames bénévoles.
- Les classes prénatales ont débutées le 20 janvier 1970.
- En juin, le groupe de Gatineau organise un "bal coton" dans le cadre de la semaine de Gatineau.
- Un autre tour d'Ambassades pour le printemps.
- Etablir des Statuts et règlements, d'après la V.O.N. nationale.

ANNEXE

	1968	1969
Patients		3,381
Visites	15,303	19,004
Adultes	13,993 visites	17,644 visites
Prénatales		
Postnatales	399 visites	379 visites
Nouveaux-nés		
Enfants		
Pré-scolaires	911 visites	981 visites
Scolaires		
Service soins à domicile	6,484 visites	6,872 visites
Cancéreux	1,280 visites	1,881 visites
Liaison hospitalière		
Sacré-Coeur	48	74
St-Michel de Buckingham	16	14
Pierre-Janet	-	6
Ottawa et Montréal	20	10
Classes prénatales		
1) séries (9 cours par série)		
Gatineau	3	4
Buckingham	1	4
Hull	8	9
2) mères pères	283	281
151		251
Etudiantes		
Hôpital Sacré-Coeur	12	31
Ottawa	8	18
McGill	1	1
Fibrose kystique		
Cliniques	-	3
Visites	-	12
Honoraires	1968	1969
en entier:	54.8%	40%
partiels	9.8%	17%
sans frais et gratuits	35.4%	43%

Municipalités

Buckingham	Visites en 1968: 29 / 1969: 197
Masson	2 / 38
Angers	2 / 5

DAMES BENEVOLES DE LA V.O.N. RAPPORT 1969

Section de Hull - 153 membres, Présidente: Mme Louise Michon.

Sous-section Sacré-Coeur - 8 membres, responsable: Mme Laurette Chartrand.

Section de Gatineau - 60 membres, Présidente: Mme Gisèle Poulin.

Section de Buckingham - 25 membres, Présidente: Mme Marina Miner.

Appel d'offres

VILLE DE MASSON

APPEL D'OFFRE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE

La Ville de Masson recevra jusqu'au 2 mars 1970 à 5.00 heures P.M. des offres pour l'achat de l'immeuble situé sur le lot 11B-21, rang 2. (Intersection des rues St-Jean-Baptiste et St-Georges à Masson.)

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE: Terrain mesurant 97,5 pieds par 102 pieds avec bâtisse ci-dessus érigée mesurant 30 pieds par 44 pieds, en blocs de ciment, deux (2) étages, ainsi qu'un garage double chauffé.

VISITE DES LIEUX: Les personnes intéressées peuvent visiter l'immeuble de 9.00 heures A.M. à 5.00 heures P.M. du lundi au vendredi inclusivement jusqu'au 2 mars 1970.

Le montant total de la soumission sera payable à la signature du contrat, et le nouveau propriétaire pourra prendre possession de l'immeuble à la date que fixera le Conseil de la Ville de Masson, cependant cette date ne devra pas être ultérieure au 2 mai 1970.

Les soumissions cachetées et intitulées "Soumissions pour Hôtel de Ville" devront parvenir au soussigné à l'adresse soussignée, et devront être accompagnées d'un chèque visé, fait à l'ordre de la Ville de Masson au montant de 10% de la somme offerte.

La Ville de Masson ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Ville de Masson,
Pierre Hayes, sec.-trés.,
2, rue St-Georges,
MASSON, Québec.

DECES

M. JEAN-PAUL MONGEON;

Dans un hôpital local, dimanche le 15 février, est décédé M.

Jean-Paul Mongeon, de la lie-
re Avenue à Gatineau, à l'âge
de 45 ans. Né à Angers, le 27
février 1925 il était le fils de
Antoine Mongeon et Louise Pa-
gé, tous deux décédés. Le dé-
funt laisse dans le deuil, s i x

frères; Hervé de Port-Arthur,
Hormidas de Sudbury, Rhéal de
Gatineau, Raymond, Roland et
Rodolphe de Timmins. Six
soeurs; Mmes Russell Giroux,
Edgar Neville, Gilbert Limmer,
toutes trois de Buckingham; Re-

né Scantland d'Aylmer, Pearl
Schryer de Gatineau, Conr a d
Foumier de Timmins. La dé-
pouille mortelle fut exposée
aux salons funéraires Brunet,
115 rue Maclaren à Bucking-

ham. Les funérailles ont eu
lieu mercredi le 18 février à
9,30 a. m. en l'église St-Gré-
goire de Buckingham. L'inhu-
mation eut lieu au cimetière
paroissial.

**MAGASIN BEAMISH
BUCKINGHAM**



**LA VENTE FINALE
DE VÊTEMENTS**

**POUR
L'EXTÉRIEUR
CONTINUE...**



Quantité limitée

MANTEAUX

POUR DAMES

**AVEC GARNITURE
DE FOURRURE**

Jusqu'à écoulement

12.00

Choix limité dans les couleurs et grandeurs.

Styles assortis.

**Achetez maintenant
à ce bas prix fantastique**

**Quantités limitées!
Hâtez-vous!**

CHAQUE ARTICLE EST GRANDEMENT RÉDUIT
POUR ÉCOULEMENT

REDUCTIONS JUSQU'À 5 SUR LE PRIX
RÉGULIER ET 25% DE REMISE

Veston de ski POUR ENFANTS

en nylon

Quantité limitée

JUSQU'À ÉCOULEMENT

\$3.50 et \$4.50

**Costumes
à neige**

en nylon

Les achats des costumes
et grandeurs
sont assortis

Quantité très limitée

JUSQU'À ÉCOULEMENT

\$4.50 et \$5.50



Promenade en traineau

Le samedi 28 février aura
lieu à l'Hôtel Chez Guénette,
route 35, Glen Almond, un e
promenade en traineau organi-
sé par le Parti québécois, com-
ité de Papineau. Cette soirée
sera tenue à l'intention des
jeunes travailleurs, ainsi que
de leurs parents et amis.

Le départ par autobus pour se
rendre à l'Hôtel Chez Guénet-
te se fera à 7,30 hres à la Plaza
Gatineau, et à 8,30 hres à
l'école Saint-Michel de Buck-
ingham.

La promenade en traineau à
9,15 hres sera suivie, à 10,30
hres, d'une conférence donnée
par un invité surprise. Le tout
se terminera par un repas qui
comprendra un quart de pou-
let, légumes, pommes de terre
salade, hors d'oeuvres, dessert,
thé ou café.

Il y aura également dan-
se avec ORCHESTRE tout au
long de la soirée.

Pour vous procurer des bil-
lets au coût de \$3,00 l'unité,
composez les numéros des se-
crétariats du comité, après 5
heures: Gatineau: 663 - 3556,
Buckingham: 986-2839.

Cinéma

vendredi 27, 23 h 40

**"Tu ne tueras
point"**

Au Cinéma du vendredi 27
février à 23 h 40, les téléspecta-
teurs de Radio-Canada verront
Tu ne tueras point, drame psy-
chologique et social de Claude
Autant-Lara qui fit beaucoup de
bruit et fut interdit en France
pendant deux ans. Par ce film, le
réalisateur a voulu attirer l'atten-
tion sur la souffrance d'une cen-
taine d'objecteurs de conscience
dans les prisons et camps d'in-
ternement français, à l'époque
de la guerre d'Algérie. Ayant
choisi de raconter des faits au-
thentiques (le jugement du 6 mai
1949 concernant Aloïs Bauer et
Jean-Bernard Moreau), Claude
Autant-Lara a illustré de façon
implacable comment la société
absout celui qui a tiré en restant
dans la loi mais sévit contre ce-
lui qui n'a pas voulu tuer.

Tu ne tueras point met en
scène un jeune séminariste alle-
mand, Adler, qui, pendant la
guerre, sur l'ordre de son com-
mandant, avait dû exécuter un
résistant français. La guerre ter-
minée, il essaie de trouver dans
un cloître le repos de sa consci-
ence, mais décide de se rendre aux
autorités françaises.

Dans sa prison, il fait la con-
naissance d'un jeune Français,
Jean-François Cordier, incarcéré
pour avoir refusé de porter l'uni-
forme militaire. Les deux hom-
mes sont jugés simultanément.
Tandis qu'Adler est acquitté pour
avoir obéi à l'ordre d'un chef,
Cordier, lui, est condamné pour
refus de porter les armes.

Le scénario de ce film fut ter-
miné en 1950. Il s'intitulait alors
l'Objecteur et devait être inter-
prété par Gérard Philipe qui
tenait à ce projet. Mais le ser-
vice psychologique de l'Armée
française fit alors interdire sa
réalisation. Dix ans plus tard, il
fut réalisé en Yougoslavie, avec
pour interprètes Laurent Terzieff,
Suzanne Flon et Horst Frank.
Présenté au Festival de Venise
avant la fin de la guerre d'Algé-
rie, le film eut alors des réso-
nances profondes qui le firent in-
terdire jusqu'en 1963. Au Festi-
val, cependant, il causa une très
grande impression qui fut attestée
par un prix à Suzanne Flon.

**MOUVEMENT DES FEMMES
CHRETIENNES**

La cotisation des membres du Mouvement des Femmes Chrétiennes, pour 1970, est maintenant dû. Tous les chefs de groupe sont priés de compléter la perception et de faire remise. Les dames qui n'auraient pas été sollicitées et qui voudraient payer leur cotisation, sont priées de faire remise à Mme Gilberte Lemay, 129 St Laurent à Buckingham, (19-19)



**Vente
à 1/2 prix**

Coupons de coton
à .01¢ le pouce

Notre coupon de lainage doit être liquidé pour faire place aux nouveaux coupons de printemps

Coupons lainage à moitié prix

Coupons coton à .01¢ le pouce

VENTE COMMENCANT
LE 23 FEVRIER 1970
A 9 HRES A.M.

CENTRE DU TISSU

MME FRANCOISE
LAVIOLETTE,
135 CHURCH BUCKINGHAM

Patrons McCall en magasin

Heures d'ouverture: Lundi, mardi,
jeudi 9 hres a.m. à 6 hres p.m.

Mercredi, samedi:
9 hres a.m. à 5 hres p.m.

Vendredi:
9 hres a.m. à
9 hres p.m.



**Ce qui se passe
dans le Diocèse de Hull**

VOTRE OPINION S. V. P.

"En milieu urbain, la pratique religieuse se chiffre depuis 40 pour cent jusqu'à 50 pour cent.

C'est ce qu'ont affirmé quelques prêtres lors des journées d'étude des 27 et 28 janvier dernier.

La pratique religieuse en milieu urbain n'a pas encore été évaluée scientifiquement dans le diocèse de Hull. Mais le "décrochage" ou le détachement de l'Eglise est chez nous un phénomène réel qu'il ne nous est pas permis d'ignorer. Et l'affirmation de ces prêtres a de quoi faire réfléchir.

Il nous faudrait d'abord souhaiter mieux connaître ce phénomène comme FAIT SOCIOLOGIQUE et STATISTIQUE. Il faudrait ensuite l'interpréter et y ajuster notre "pastorale". Ce la viendrait sans doute... quand... un conseil pastoral provisoire ou antéprovisoire ou autre...)

S'il ne faut pas identifier, de soi, ce détachement de l'Eglise à une déchristianisation, il est sûrement permis d'y lire une protestation contre le caractère "invivable" des anciennes formes ecclésiastiques pour l'homme d'aujourd'hui.

Henri Mauviel, prêtre.

A tous les lecteurs de INFORMATION nous demandons: Votre opinion s. v. p.?

Service diocésain d'Information - 115, rue Carillon, Hull, P.Q.

CAREME 70: COOPERATEURS DE DIEU

Pendant quatre semaines, à compter du 24 février jusqu'au 19 mars, les chrétiens de la région de Hull seront invités à réfléchir ensemble sur le thème: Coopérateurs de Dieu. Chaque semaine ce thème sera développé de quatre façons.

- 1) le mardi de 12,10 h. à 12,30 h audio-visuel
- 2) le mercredi, 12,10 à 12,30 h, échange et discussions
- 3) le jeudi de 12,10 à 12,30 hres culte
- 4) le jeudi soir - Conférence.

Toutes les rencontres auront lieu au sous-sol de l'Eglise anglicane, rue Principale, à Hull. Un comité dirigé par l'abbé

**La Commission
d'Assurance-chômage
est à votre service**

Dans les localités desservies par le bureau de Hull, des formules de demandes sont disponibles à tous les bureaux de postes et aux Centres de Main d'Oeuvre du Canada. Un agent est à la disposition de la population de Buckingham et des environs pour aider à remplir les formules de demandes:

Mme André (Irène) Fillion

167 - 4e Concession
Buckingham, P. Q.

De plus, un personnel courtois et compétent est à votre disposition chaque fois que vous éprouvez une difficulté quelconque au sujet de l'admissibilité; des prestations; ou toute autre question, en téléphonant ou en écrivant à:

**COMMISSION
D'ASSURANCE-CHÔMAGE**

55 RUE ST-RÉDEMPTEUR
HULL, P. Q.
996-5671 Code régional 613

Michel Lacroix et le Rév. W.J. Belford prépare actuellement l'organisation de ce carême qui veut orienter la réflexion vers un engagement dans les problèmes concrets de la région de Hull.

RENSEIGNEMENTS: Michel Lacroix 771-9074 - Rév. W.J. Belford 776-1759.

LA PASTORALE A LA CHANCELLERIE

La Chancellerie de Hull annonce qu'une nouvelle formule d'enquête pré-nuptiale vient d'être proposée aux pasteurs du Québec. Selon Mgr Théoret, cette enquête permettra une rencontre plus personnelle et personnalisante entre le pasteur, et les futurs conjoints. Cette enquête s'appuie sur une conception chrétienne et valorisante du mariage. Mgr le Chancelier promet d'envoyer aux pasteurs une information complète sur le sujet.

RENSEIGNEMENTS: Mgr Maurice Théoret, 771-8391.

27 et 28 JANVIER: Des JOURNEES D'ETUDE QUI AURONT UNE SUITE

Les deux journées de réflexions sacerdotales ont permis la mise en commun d'un grand nombre d'opinions, de préoccupations et de projets à plus ou moins long terme.

- Avant un mois chaque participant recevra
- un rapport synthèse des ateliers
 - les vœux, propositions et résolutions de l'assemblée
 - le résultat de l'évaluation de cette session d'étude.

VISITES PASTORALES

Quelques cinquante chrétiens de la communauté paroissiale de St-Jean-Bosco étaient venus échanger avec leur évêque, dimanche le 1er février. L'atmosphère était détendue et cordiale. "A vous, nous n'avons pas peur de parler", déclara une dame à son évêque appuyée à un banc de la "grande allée" de l'Eglise. Et les propos échangés en vinrent à la participation des parents à l'éducation de la foi.

A Notre-Dame de la Guadeloupe, le 8 février, une centaine de chrétiens demandait à leur évêque des renseignements sur les NOUVEAUX POUVOIRS et sur l'ANIMATION SOCIALE. "Comment les gens plus nantis peuvent-ils aider?" demanda l'un d'eux. On parla beaucoup du prêtre, un peu des laïcs, de la Commission Dumont et de la Collégialité. La soirée d'échanges se termina par des remarques sur la nécessité d'inventer une nouvelle pastorale.

LA CONFESSIONNALITE: VERS UNE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité de coordination de l'action pastorale dans les milieux d'éducation a nommé François Béland et Gaston Poulin responsables de l'organisation des journées d'étude qui auront pour thème la Confessionnalité. Ces journées auront d'abord lieu par région: à Hull, à Gatineau, à Buckingham, à St-André. Les participants à ces journées se regrouperont ensuite en une Assemblée Générale.

L'A.R.E.Q. DANS LE DIOCESE DE HULL

L'A.R.E.Q. (L'Association des Religieuses Enseignantes du Québec) par sa commission régionale du diocèse de Hull entreprend une tournée à travers le diocèse. Il s'agit de rencontrer, dans leur maison respective, toutes les religieuses qui travaillent dans l'enseignement.

- L'Objet de ces rencontres est double:
- réfléchir sur la situation concrète de la religieuse professionnelle de l'enseignement
 - fournir une information sur l'historique, la nature, le fonctionnement et les réalisations de l'A.R.E.Q.

Ce projet de visites doit se prolonger jusqu'au mois de juin. Les responsables de cette commission régionale du Nord-Ouest du Québec, section du diocèse de Hull, S. Carmen Marin, c.s.c. et S. Suzanne Roy, s.c.o., ont été élues à cette fonction. S. Jeannette Gencieux, s.c.o. fait partie du Conseil d'Administration de l'A.R.E.Q. dont le siège social est à Québec.

RENSEIGNEMENTS: S. Jeannette Gencieux 776-3123.

AGENDA DE L'EVEQUE 8 - 27 février

- 8 : Visite pastorale à Notre-Dame de la Guadeloupe;
- 10 : Réunion du Secrétariat de l'Assemblée des Evêques du Québec à Montréal;
- 11-12 : Réunion des Evêques du Québec à Québec;
- 14 : Commission Dumont à Sherbrooke;
- 14-16 : Visite pastorale à St-Gregoire de Buckingham;
- 17 : Réunion du Comité de Coordination de l'Education de la foi à Hull;
- 19-20 : Ordinations au Séminaire St-Jean-Endes;
- 21 : Commission Dumont à Montréal;
- 22-23 : Visite pastorale à St-Jean de Brébeuf;
- 26 : Participation à une journée sacerdotale à St-Jérôme;
- 28 : Commission Dumont à Alexandria.

L'EQUIPE DE INFORMATIONS NOUS SOUHAITE A TOUS UNE JOYEUSE DECOUVERTE DU MYSTERE DE LA MORT ET DE LA RESURRECTION DE JESUS DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE DU CAREME.

Communauté Régionale de l'Outaouais

Trésorier demandé. 5 ans d'expérience en administration municipale. Bilingue; salaire selon expérience.

Soumettre curriculum vitae avec application à être reçue jusqu'à 5.00 p.m. le 25 février 1970, adressée au Comité Exécutif de la Communauté Régionale de l'Outaouais, 143 A, rue Principale, Hull, Qué.

LE BULLETIN DES SPORTIFS

La série Hull-Buckingham est égale

Les Raftsmen de Hull ont infligé une défaite de 6-2 aux Castors de Buckingham, mardi soir, à l'aréna local, pour égaliser la série semi-finale "B" 2-2.

Les compteurs de Hull furent Serge Rossi avec deux buts, Rick Hare, Robert Peterson, Denis Gallinger et Chuck Gravelle, un chacun. Pour les Castors, Normand Prescott et Normand Brazeau ont compté les deux buts.

Les arbitres ont décerné un total de 23 punitions au cours de la joute.

La série se poursuivait mercredi soir à Hull et la 6e joute aura lieu à Buckingham vendredi soir à 9 hres. Si une 7e joute est nécessaire, elle aura lieu à Hull dimanche après-midi.

Les Castors de Buckingham ont saisi une avance de 2-1 dans la série semi-finale "B" du meilleur de 4 joutes de 7 de la ligue Junior B de la Vallée de l'Outaouais, en remportant 2 éclatantes victoires et subissant la défaite devant les Raftsmen de Hull en fin de semaine dernière.

Jeudi soir dernier, lors de la

première joute, les Castors avaient saisi une avance de 1-0 dans la série semi-finale B, avec une éclatante victoire de 4-2 sur les Raftsmen devant plus de 150 spectateurs à l'aréna local.

Denis Lafrance, Pierre Guibault, Michel D'Aoust et Paul St-Amour ont dirigé l'offensive des Castors. Robert Peterson et Rick Hare ont complété les buts des Raftsmen.

Aucune équipe n'avait réussi à compter pendant la première période, mais après la période de médiane, les Castors possédaient une avance de 2-0.

L'officiel Robert Guindon a infligé un total de 15 punitions, dont 8 aux Castors et 7 aux Raftsmen. Bob Goodman s'est vu décerner des punitions majeures et mauvaise conduite. Son coéquipier Andy Gauvin s'est vu décerner une majeure, Pierre Gauthier et Bertrand Lamoureux ont récolté des punitions majeures.

Rick Bourgeois gardien des Raftsmen a arrêté 20 rondelles, tandis que Roy Butler dans les filets des Castors en a arrêté 15.

Vendredi soir à l'aréna local les Castors de Buckingham ont saisi une avance de 2-0 dans la série finale "B" devant les partisans des Raftsmen, en infligeant à ces derniers une défaite de 1-0. Nos porteurs-couleurs utilisant 8 joueurs seulement, ont vu leur gardien de but étoilé, Roy Butler arrêter 45 rondelles pour aider la cause des siens dans cette victoire. Pierre Gauthier a compté l'unique but des Castors et de la partie, pour donner la victoire 1-0 et une avance de 2-0 dans la série semi-finale "B".

Dimanche après-midi à l'aréna de Hull, les Raftsmen ont réduit l'avance des Castors 2-1 dans la série semi-finale "B", en remportant une éclatante victoire de 5-1 sur nos porteurs-couleurs. Jean Lachapelle, Bob Goodman, Rick Hare, Robert Patterson et Jean Lafrance ont dirigé l'offensive des Raftsmen de Hull. Michel D'Aoust a compté l'unique but des Castors.

Hockey Ligue La Lièvre

LES BARONS DEFONT DELISLE 4-2; BRAVES DEFONT WINDSOR FLYERS 3-2 EN SUPPLÉMENTAIRE.

Les Barons Desjardins et les Braves de Roquebrune ont saisi une avance de 1-0 dans les éliminatoires de la ligue La Lièvre, lundi soir dernier.

BARONS 4 - DELISLE 2

Les Barons Desjardins, champions de la saison régulière, ont saisi une avance de 1-0 dans la série semi-finale A du meilleur de 2 joutes de 3, en remportant une éclatante victoire de 4-2 sur les gars du Delisle Fuel Oil. André Strévez, le champion compteur a dirigé l'offensive des Barons avec 2 buts. Richard Lamoureux et Jacques Laviolette ont complété. Michel Lahaie et Gilles Leduc ont compté les buts du Delisle Fuel Oil.

BRAVES 3 - WINDSOR 2

Un but de Bruno Mageau à 9,40 de la première période supplémentaire a permis aux Braves de Roquebrune de briser une égalité de 2-2 pour remporter une éclatante victoire de 3-2 sur les Flyers de l'hôtel Windsor, et ainsi prendre une avance de 1-0 dans la série semi-finale B du meilleur de 2 joutes de 3. Robert Beaulne et Denis Cosgrove ont compté les autres buts. Gerry Dalton et Yvon Bélanger ont compté pour les Flyers. Lundi soir prochain, lors de la première joute, les Braves de Roquebrune affronteront les Flyers de l'hôtel Windsor à 7,30, et les Barons Desjardins affronteront le Delisle Fuel Oil lors de la 2e joute à 8,30.

En roulant ma boule...

BOWLING HASPECT

LES CITADELLES

L. Haspect	213
D. St-Jacques	190
Y. Daniel	190
H. Daniel	183
A. Lamoureux	180
H.S. D. St-Jacques	264
H.T. L. Haspect	654

Hommes:

J. P. Lamoureux	222
G. Fillion	219

G. Blais	211
P. Daniel	197
C. Sabourin	195
H.S. G. Fillion	315
H.T. G. Fillion	752

DESJARDINS

M. Haspect	236
M. Potvin	231
R. Beaulne	211
J. Potvin	211
R. Racine	204
H.S. M. Potvin	318
H.T. M. Potvin	683

Femmes:

J. Haspect	217
N. Morin	197
Y. Parisien	179
E. Bourassa	159
B. Fecteau	154
H.S. J. Haspect	310
H.T. J. Haspect	802

LES COPAINS

R. Laporte	211
M. Laporte	206
M. Sabourin	202
R. McAndrew	193
G. Goulet	193
H.S. M. Laporte	309
H.T. M. Laporte	723

Femmes:

J. Haspect	221
G. Léger	190
C. Lanthier	183
M. Allaire	176
H.S. J. Haspect	300
H.T. J. Haspect	681

ROYAUX

J. Miller	206
J. Haspect	201
A. Séguin	200
M. Miner	188
L. Goulet	186
H.S. G. Allaire	291
H.T. G. Allaire	612

RHINOS JRS.

C. Yank	185
R. Vallières	151
C. Guindon	150
M. Cuerrier	147
S. Lauzon	141
H.S. M. Cuerrier	296
H.T. M. Cuerrier	589

QUILLES AMASSON

CHEVALIERS DE MASSON

C. Charron	214
G. Laurin	205
A. Charron	200
R. Butler	198
D. Butler	198
H.S. A. Charron	386
H.T. A. Charron	869

C. Charron	208
V. Bouchard	202
J. Ouellette	198
G. Bouchard	197
M. Carrière	190
H.S. G. Bouchard	316
H.T. G. Bouchard	746

CENTENAIRE

M. Laflamme	163
T. Mineault	163
M. Lahaie	162
G. Laurin	162
A.J. Séguin	155
H.S. R. Robillard	266
H.T. R. Robillard	575

AS DES QUILLES

D. Chartrand	219
J. Robinson	207
A. Mineault	200
L. McDonnell	198
B. Dumoulin	197
H.S. H. Mongeon	312
H.T. D. Chartrand	763

DOMREMY

G. Martel	214
-----------	-----

R. Paquin	206	J. Robinson	219
J. Lafrance	204	M. Lafrance	200
G. Matte	202	L. Lafrance	199
M. Barnabé	199	B. Sabourin	193
H.S. J. Lafrance	276	L. Joanis	189
H.T. J. Lafrance	656	H.S. J. Robinson	323
		H.T. J. Robinson	817

G. Barnabé	197		
M. Martel	179	CASTORS	
L. Lafleur	175	P. P. Séguin	228
T. Desjardins	169	R. Boisvert	226
G. Spencer	168	L. Duquette	226
H.S. C. Matte	222	L. Charron	224
H.T. C. Matte	538	J. Benoit	219
		H.S. A. Lahaie	309
		H.T. L. Charron	768

VIEUX POELE

U. Girard	215	G. Séguin	203
G. Laurin	206	E. Gosselin	188
A. Charron	199	J. Lagacé	185
R. Martin	199	G. Pilote	179
L. Lanthier	198	P. Touchette	173
H.S. L. Moncion	262	H.S. G. Séguin	276
H.T. U. Girard	652	H.T. G. Séguin	693

C. Charron	228		
R. Martin	188	BOUDRIERS	
M. Hayes	185	G. Cadieux	230
L. St-Amour	185	F. Lamoureux	230
M. Carrière	185	R. Dumoulin	227
H.S. R. Martin	296	R. Biehler	210
H.T. M. Carrière	690	G. Payette	207
		H.S. L. Simard	257
		H.T. G. Cadieux	657

LIGUE D'ANGERS

L. Lafrance	236	J. Miller	214
R. Robinson	232	D. Racine	195
H. Lafrance	218	C. Dumoulin	196
R. Robinson	215	A. Racine	195
M. Lafrance	214	C. Lafranboise	190
H.S. L. Lafrance	358	H.S. A. Racine	284
H.T. L. Lafrance	915	H.T. C. Dumoulin	658

Hockey mineur à Buckingham

L.H.S.M.B.
Section Microbes

CLASSEMENT DES EQUIPES

Instructeurs:	J	P	N	G	Pts.
I. G. A.	12	3	1	8	17
Bouladier Ass.	12	5	1	6	13
C. de C.	12	7	1	4	9
P. Villeneuve Tex.	12	7	1	4	9

GARDIENS DE BUTS

	J	BC	B.	Moy.
Richard Racine	12	33	1	2,75
Ben Soucy	12	36	1	3,00
Ben St-Amour	12	38	1	3,16
Charles Cloutier	12	51	0	4,25

COMPTEURS

	B	A	Pts
Luc Boisvenu	11	5	16
David Cullen	13	0	13
John Flynn	4	9	13
Sylvain Lanthier	11	0	11
Andy Fillion	8	3	11
Sylvain Desjardins	8	3	11
Michel Proulx	8	1	9
Michel Racine	7	2	9
Denis Lanthier	3	6	9
Luc Grandmaison	8	0	8
Michel Tourangeau	5	3	8
Denis Moore	7	0	7
André St-Amour	6	1	7
Gilbert Durocher	5	2	7
Richard Charbonneau	4	2	6
Marc Louiseize	4	2	6
Rock Lefebvre	3	3	6
Terry Sellers	4	1	5
Sylvain Charette	4	1	5
Richard St-Amour	3	2	5
Denis Deslaurier	2	3	5

Président et statisticien: Aimé Tourangeau.

LIGUE DU SAMEDI - HOCKEY MINEUR DE BUCKINGHAM DIVISION BANTAM LOCAL

CLASSEMENT AU 8 fév. 1970

CLUBS	F	G	P	N	B.P.	B.C.	P
Landry-Renaud	17	9	5	3	63	44	21
Don's Sporting Goods	18	8	7	3	44	50	19
Canadien Tire Corp	18	8	8	2	63	63	18
D.C. Electric	17	5	10	2	42	55	12

COMPTEURS

NOMS	CLUBS	B	A	PTS.	P.M.
S. Charbonneau	L.-R.	36	9	45	51
N. Fairfield	C.T.C.	27	10	37	12
J. Racine	C.T.C.	7	19	26	16
R. Landry	C.T.C.	12	10	22	12
F. D'Aoust	D.C.E.	13	6	19	2
R. Chartrand	L.-R.	3	12	15	18
M. St-Jacques	D.S.G.	7	7	14	68
M. Chénier	L.-R.	7	6	13	4

GARDIENS DE BUTS

NOMS	CLUBS	F	B.C.	MOY.	B.L.
D. Chicoine	L.-R.	17	44	2,59	1
André Lanthier	D.S.G.	18	50	2,78	2
G. Parent	D.C.E.	17	55	3,24	0
R. Racine	C.T.C.	18	63	3,50	0

NOS PEE-WEE A QUEBEC



M. Jean-Paul Périard, gérant de l'équipe et M. Norm MacMillan instructeur, tiennent à remercier tous les parents et supporteurs qui se sont rendus à Québec pour encourager l'équipe. Ils remercient M. Gérard Lalonde qui s'est dévoué activement auprès des jeunes joueurs. Ils tiennent à exprimer leur gratitude envers le conseil de ville de Buckingham, l'organisation du Hockey Mineur et la corporation des Loisirs de la ville pour les télégrammes, qu'ils ont reçus d'eux. Ils remercient aussi tous les gens dont les noms apparaissent sur le télégramme qui contenaient au-delà de 140 responsables de cet acte, ainsi que la population de Buckingham qui a félicité les jeunes joueurs lors de leur retour.



Trois joueurs du Buckingham après une victoire de 4 à 3 sur le Thornhill dans la classe C.

COMpteurs DES PEE WEEA QUEBEC

	B	A	Pts.
Daniel Charbonneau =	7	3	10
Peter Cameron =	2	8	10
Mario Deschatelets =	4	3	7
Timmy Lalonde =	3	0	3
Denis Périard =	0	3	3
Michel Guerrier =	0	2	2
Gilbert D'Aoust =	0	2	2
Robert Périard =	0	1	1
Billy Dick =	1	0	1
John Millar =	0	1	1
Guy Boileau =	0	1	1
Luc Lépine =	0	0	0
Garry Fillion =	0	0	0
Ricky Fillion =	0	0	0

Communauté Régionale de l'Outaouais.

Gérant demandé. 5 ans d'expérience en administration municipale. Bilingue. Salaire selon expérience. Soumettre curriculum vitae avec application à être reçue jusqu'à 5.00 p.m. le 25 février 1970, adressée au Comité Exécutif de la Communauté Régionale de l'Outaouais, 143 A, rue Principale, Hull, Qué.

television

Atome et galaxies
samedi 21, 18 h 35

**Croyez-vous
à la télépathie,
aux sorciers,
aux médiums?**



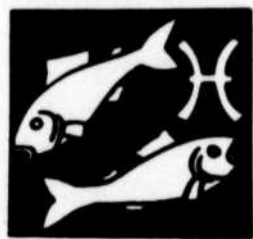
Gabriel MARCEL, philosophe et écrivain.



Jacques DUVAL à «Prenez le volant» à 22 h 20 le mercredi.



«Sol et Gobelet», tous les mardis à 16 h 30.



**Samedi,
21 février**

TOURNOI ANNUEL DE PÊCHE

sous la glace

DE L'HOTEL PAPINEAU

TENU SUR LA BAIE
À PAPINEAUVILLE

- Prix
- Trophées
- Souper gratuit

Pour inscription:

Hotel Papineau

427-5513

Papineauville

Tournoi de ballon sur glace Molson à Hull

C'est durant la fin de semaine des 20, 21 et 22 février prochain que l'Aréna Municipale de Hull sera le site du 2e tournoi du Circuit de Ballon sur Glace Molson.

Les meilleures équipes de la Belle Province de même que celles de la région d'Ottawa attendent avec impatience la présentation de ce tournoi. D'ailleurs, l'organisateur du Circuit, M. Claude Genest a donné à entendre au cours des derniers jours que les équipes de la classe masculine "A" avaient signifié leur intention d'oublier leurs conflits et de renouer avec la compétition à cette occasion.

Ce qui veut dire que l'on peut s'attendre à une lutte très serrée entre les grands favoris du public, soit les Draveurs de Re-Gatineau, les Chevaliers de Colomb de Ville Emard, et Motel Préville, les Jets de la Brasserie du Métro de Montréal et le Ti-Bo Margarine. En tout, on s'attend à ce que douze super-formations soient en lice.

La plupart des trente-deux inscriptions acceptées dans la

classe masculine "B" ont déjà été enregistrées tandis que la classe féminine se complétera avec six équipes. Les premiers clubs inscrits seront les premiers acceptés dans ce tournoi qui met à l'enjeu des bourses, et trophées totalisant \$700,00, une commandite de M. Gérard Moreault, l'agent Molson pour la région de Hull.

Pour s'inscrire, il faut s'adresser le plus tôt possible soit à M. Moreault, 43 rue Front, Hull (771-5817), soit au responsable local, M. Frank Rouleau, 42 rue St-François-Xavier, Re-Gatineau (777-8221), ou au responsable des inscriptions du Circuit Molson, M. Gaétan Lagacé, 3131 est, rue Ste-Catherine, Montréal 402, (523-7939 ou 352-7602).

Le tournoi de Hull sera l'avant-dernière compétition, la dernière étant prévue au Centre Récréatif de Donnacona, les 27, 28 février et premier mars, avant le grand championnat du Circuit Molson qui sera présentée au Centre Sportif Paul Sauvé de Montréal, les 6, 7 et 8 mars prochain.

FELICITATIONS A NOS MIDGETS



M. Gérald Lalonde, gérant et M. Maurice Morin, instructeur, remercient tous les parents et supporteurs qui sont venus encourager l'équipe à Drummondville. Ils tiennent à aussi remercier le conseil de la ville, la corporation des loisirs, l'organisation du hockey mineur, M. Norm MacMillan pour les télégrammes qu'ils ont envoyés et aussi les responsables du télégramme qui contenait plus de cent noms. La direction du club est très satisfaite du rendement des joueurs. On sait que nos joueurs ont remporté le championnat de la classe "C" au tournoi de Drummondville. De plus ils se sont rendus en semi-finale pour le grand championnat du tournoi. Voir autres détails du tournoi dans une autre colonne. Félicitations à toute l'équipe de nos midgets qui nous a fait honneur à Drummondville.

Photo J. A. Demers.

Voici les résultats des joutes disputées par nos midgets à Drummondville, ainsi que la liste des meilleurs compteurs.

Buckingham	5	Amos	2
Buckingham	6	Duburger	2
Buckingham	7	Richmond	0
Buckingham	3	Pont-Rouge	1

COMPTEURS:

	B	A	Pts
Paul Haspect	5	3	8
Richard Daoust	2	6	8
André Pronix	6	1	7
Guy Crevier	3	3	6
Pierre Bertrand	1	3	4
Gilles Plouffe	1	3	4
Yves Plouffe	1	1	2
Luc Guindon	1	0	1
Robert Berndt	1	0	1
Richard Middlestead	0	1	1

GARDIENS DE BUTS

Paul Lalonde 4 parties - 5 buts.

Le club a subi un revers de 3-0 contre Richmond Hill en semi-finale du grand championnat après avoir gagné leur propre classe.

L'ÉDUCATION à votre service

L'atelier pédagogique est l'assemblée générale des parents, et des maîtres d'une école, en vue de procéder à l'application de la réforme scolaire.

Sa structure doit être assez souple afin de permettre une participation réelle et active de ses membres. L'atelier élit un comité de direction composé d'un nombre égal de parents et de maîtres. Le directeur de l'école est, d'office, membre de ce comité.

Il est important de souligner que ce comité a pour tâche d'informer et d'inciter, parents et maîtres, à une entière participation à l'éducation. Il doit se présenter régulièrement devant l'assemblée générale pour exposer et discuter les différentes phases du projet de l'atelier.

Négliger ce contact fréquent risquerait fort de désintéresser, des buts poursuivis, les éducateurs ne se sentant plus concernés.

Une fois le projet d'application du règlement no. 1, préparé, étudié, rédigé et approuvé par l'assemblée générale, il doit être soumis à la commission scolaire. Afin de ne pas prendre de décision unilatérale, celle-ci doit discuter du projet avec ceux qui l'ont préparé.

Enfin, dernière étape: le projet est soumis au ministère pour approbation.

L'accord du ministère ne marque pas le terme du travail de l'atelier pédagogique. Il reste à voir à la mise en place du projet; à corriger certains points qui, à l'usage, s'avèrent difficilement applicables.

Voici donc, très brièvement décrits, le fonctionnement et les structures de l'atelier pédagogique. Nous reviendrons dans des chroniques subséquentes approfondir certains points. Nous comptons aussi sur vos observations et vos questions pour rendre nos chroniques vivantes et toujours plus utiles.

(Cette chronique a été préparé par le Service des Parents du ministère de l'Éducation).

A l'ère de l'automatisation, de l'émancipation de la femme et de la jeunesse, l'homme

DOIT RESTER JEUNE! C'EST SI FACILE!



AVANT... et APRÈS...
COM PAREZ VOUS-MEME

TOUPET ARISTOCRAT ENG.
vous offre une garantie de **10 ans**

CHEVEUX
100%
naturels et humains

Réparations
de tous genres
de TOUPETS

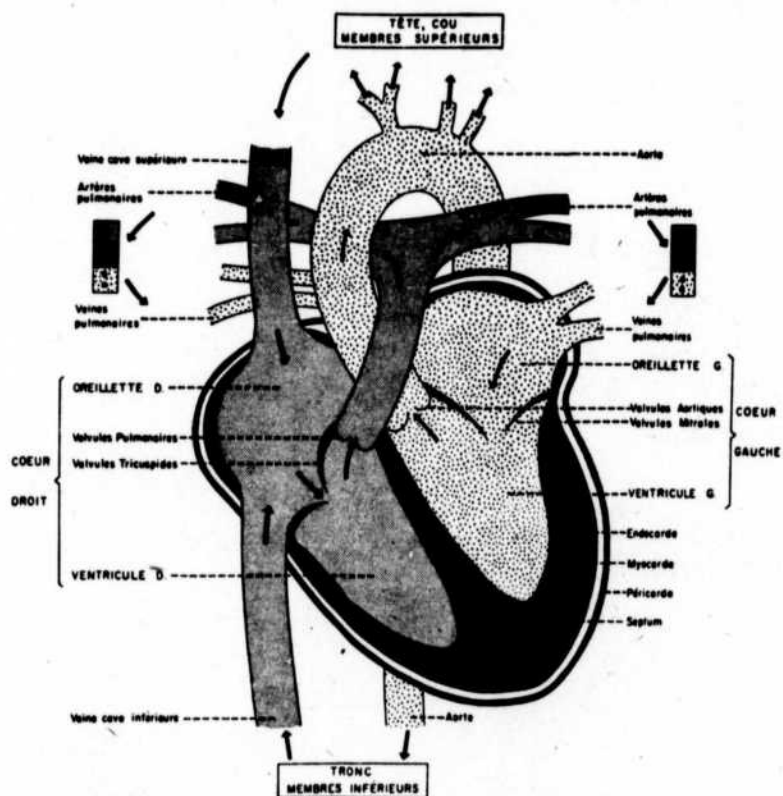
A Buckingham et la region

ULRIC LeMAY, REPRÉS.

Hull 777-8368

Montreal 667-2160

VOTRE COEUR EN ACTION



Le coeur pèse à peu près une livre chez l'adulte. Il est à peine plus gros que le poing; cependant, il est puissant. Il travaille jour et nuit toute votre vie et se repose très peu entre chaque contraction. Sa fonction est de faire circuler le sang dans le corps pour le nourrir.

Le coeur est un organe creux. Le muscle qui forme sa paroi, le Myocarde, est tapissé à l'intérieur d'une membrane mince, l'Endocarde. Le coeur bat librement dans une sorte de sac fibreux très fort, le Péricarde. On divise le coeur en deux côtés, le COEUR DROIT et le COEUR GAUCHE. Chaque côté est isolé de l'autre par une cloison musculaire, le Septum. Chaque côté est aussi divisé en deux cavités par les Valvules. Ainsi a-t-on deux cavités supérieures, les OREILLETES et deux cavités inférieures, les VENTRICULES.

Voyons comment tout cela fonctionne.

Le sang chargé de déchets et de gaz carbonique arrive au COEUR DROIT par les veines caves; il a une couleur rouge foncé. Le sang de la TÊTE, du COU et des MEMBRES SUPÉRIEURS arrive par la veine cave supérieure, celui du TRONC et des MEMBRES INFÉRIEURS par la veine cave inférieure. Par ces deux veines le sang se jette dans un réservoir, l'OREILLETTE DROITE. De là il passe dans la pompe droite du coeur, le VENTRICULE DROIT.

Quand cette pompe se contracte le sang est poussé dans l'artère pulmonaire et ses branches pour aller changer son gaz carbonique contre de l'oxygène au niveau des alvéoles du poumon, ce qui lui donne une couleur rouge vif.

Il revient alors au COEUR GAUCHE par les veines pulmonaires qui débouchent sur l'OREILLETTE GAUCHE, passe de là dans le VENTRICULE GAUCHE. Ce ventricule se contracte alors et chasse le sang oxygéné dans l'Aorte pour être distribué, dans le coeur lui-même par les artères coronaires, et dans tout le reste de l'organisme sauf le poumon.

On aura noté qu'entre les oreillettes et les ventricules et à l'origine des grosses artères se trouvent de petites "portes battantes", mais dans un seul sens. Ce sont les valvules.

Les Valvules Mitrales séparent le COEUR GAUCHE en deux compartiments: oreillette et ventricule; les Valvules Tricuspidés séparent aussi le COEUR DROIT en deux compartiments; les Valvules Aortiques et Pulmonaires servent à empêcher le sang de refluer dans les ventricules quand ceux-ci se contractent.



PUBLIÉ PAR LA FONDATION
DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN

Toutes les annonces classées
sont payables avant publication

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. 7¢ du mot additionnel. Avec cadre: \$1.50; Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: 50¢ de plus
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

**VENTE DE
BRIC-A-BRAC**

25 - 26 février
de 1 hres à 4 hres p.m.

Legion Canadienne

AU PROFIT
DES DYNAMIQUES

Logis, maison, chambre à louer

Logis neuf à louer, deux chambres à coucher, tapis mur à mur, \$110. par mois, près de l'école polyvalente. Tél. 986-5801 le jour - 986-5688 le soir. (22-J.A.C.)

Garçonnière (Bachelier) à louer, logis neuf, meublé, disponible maintenant. Tél. 986-2888 (29 - J.A.C.)

Appartement à louer avec une chambre à coucher, 375 Des Pins, Buckingham. Tél. 986-5941. (12-19-26)

Logis moderne à louer à Masson, deux chambres à coucher, cave, parterre. Libre présentement. Tél. 986-3397. (12)

LOGIS A LOUER: 630 Principale, 3 chambres à coucher, et divers articles antiques à vendre. Tél. 986-2800. (5-12)

Logis à louer, près de l'école polyvalente à Buckingham. Tél. 986-2740. (19 fév. J.A.C.)

Hommes - Femmes demandés(es)

Une dame offre ses services comme gardienne, disponible en tout temps. Tél. 986-2474. (12)

Femme de ménage et gardienne d'enfants demandée. Tél. 986-5394 ou 986-8625. (19-26)

Si vous suivez des cours du soir à Ottawa le lundi soir et que vous désirez un moyen de transport, téléphonez à 986-2888. Départ de Buckingham à 6 hres P.M. - Retour 11 hres P.M. (19)

Maison à vendre

Grande maison de cinq logis à vendre, rue Principale à Buckingham. Belle occasion de vous faire des revenus intéressants. Logis tous loués. Prix à discuter. Tél. 986-3440. (4-J.A.C.)

Bungalow à vendre, trois chambres à coucher, 80 rue Water, Buckingham. Tél. 985-2306, Thurso. (19-26-5)

Aubaine à \$12,900.00. Maison neuve à vendre, 3 chambres à coucher, quartier résidentiel, 1 rue Clément, Masson. Tél. 986-5436 - 986-3144. (19-26-5-12-19)

Divers à vendre

A vendre: 1969 Sno-Jet 28 c.v. Bon état. \$650. Après 6 hres. 986-5634. (25-9)

A vendre: Snow-Jet 1967, 17.5 c.v. Bonne condition. Prix à discuter. Tél. 986-2571. (12)

A Masson, à vendre, beau grand terrain aux environs de l'école. Le service d'eau est payé. 986-2651. (12-19-26)

A vendre: Manteau de seal 38-40. 986-5961. (12)

A vendre, Volkswagen 1968 en très bonne condition. Tél. 986-3496. (19-26)

A vendre: Robe de mariée longue, grandeur 13-14, avec voile, diadème, manchon, à prix raisonnable. Pour renseignements, téléphonez 986-8008, le matin ou le soir (19-26)

Lit Continental avec 28 pouces de tête (largeur), prix à discuter. 6-2236. (19)

Chaudières à sève en plastique, à vendre, tél. 986-3615. (19-26-5)

Les Immeubles AGA Enrg, 447 MacMillan. Tél. 663-2824, Gatineau.

Buckingham - 304 rue Charles, grande maison en parfaite condition, avec garage, très propre, trois chambres à coucher, salon, cuisine. Prix \$12,600. \$1,000. comptant.

Wow! C'est une Nouvelle!
HERRIOT LEMERY
Thurso Tel: - 985-2525
Est le Nouveau propriétaire
de Desjardins & Freres - Meubles &
Accessoires Electriques - Télévision
**Nous Aurons des Aubaines
des Aubaines EXTRAORDINAIRES**
**Surveillez le journal
la Semaine Prochaine**

AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et de Masson...
Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants,...

Appelez frais virés : 684-6600
Mme G. Bordeleau
C.P. 126 - Aylmer, Québec.

Estimation gratuite

PLOMBERIE DELORME

Plomberie - Chauffage - Réparations
G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS.

340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300
Représ. GULF OIL CO. - Plan de financement



Menuiserie Charette

Claude Charette, p.op.

Armoires, portes et chassis.
Planage, ripage.

Matériaux de construction de tous genres
986-2411 Buckingham



Bingo

TOUS LES
LUNDIS SOIR
A 8 HRES

au sous-sol de l'église
MASSON, QUE.

15 parties rég. \$10.00
5 parties spéc. \$15.00
Gros lot (54 nos) \$1,500.
Gros lot (55 nos) \$1,100.
Partie moitié/moitié
Partie gratuite 10.00

REMBOURREUR TEMPLETON UPHOLSTERY

837 BOUL. ST-RENE, TEMPLETON, QUE.

Travail de qualité - Prix raisonnables.

MARCEL ESSIAMBRE, PROP.

663-4519

663-4293

B

Papineauville
Lumber Ltée

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

"La cour à bois
la plus complète
de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez
mieux en
payant moins"

BOIS

Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

BINGO

dimanche 22 février

8 HRES P.M.

SOUS-SOL DE L'EGLISE
OUR LADY OF VICTORY

ACCUEIL DOMREMY

Mise au point

POURQUOI LES ENFANTS DETESTENT L'ECOLE...

C'est le titre d'une lettre ouverte que nous avons reçue cette semaine pour publication dans nos deux hebdomadaires. Malheureusement cette let-

tre n'étant pas signée de la main de l'auteur, mais plutôt au dactylo, nous ne pouvons la publier cette semaine. Nous demandons à l'auteur de venir signer sa lettre s'il désire qu'elle soit publiée la semaine prochaine. La direction.

Message aux parents

Réunion générale le lundi, 9 mars à 8 hres p.m. à l'école St-Laurent. Sujet: Le regroupement des commissions scolaires. L'animateur sera M. André Loyer.

Encouragez nos annonceurs

Au Comité Récréatif St-Luc,

ça bouge

Les rapports préliminaires reçus des nombreux solliciteurs démontrent que la vente des billets pour le "Club Moitié-Moitié" Saint-Luc bat son plein et surtout on rapporte une réception enthousiaste de la part des acheteurs. On pense déjà qu'il y aura le moins trois prix qui seront tirés le soir du bingo, soit le 25 février prochain, un de \$50. et deux de \$25.00.

On se souvient du succès éclatant du dernier bingo à St-Luc au mois de décembre 1969, et celui du 25 février semblerait vouloir dépasser le bingo de décembre.

Le Comité organise pour le

25 février une soirée qui devrait plaire aux fervents du jeu. Il y aura quinze parties régulières, plus une partie spéciale. Un gros lot de \$100.00 sera joué jusqu'au bout en plus d'une partie spéciale. La partie favorite moitié-moitié et une autre partie spéciale fermeront le 3e jeu. Et pour compléter la soirée le Comité présentera cinq parties spéciales deux d'entrée et le tirage des prix du Club Moitié-Moitié.

Voilà de quoi satisfaire tout le monde et l'on espère que les fervents du jeu se rendront nombreux à cette première organisation du Comité Récréatif Saint-Luc pour 1970.

MAGASINS
CONTINENTAL
STORES
BUCKINGHAM, QUE.

Chandail

sans manche en bouclé de nylon.
Finit mat,

collet Mock avec fermeture éclair.

3.99

Chandail

manches courtes
Finit mat

en bouclé de nylon
Collet Crew

3.98



**"Wet Look"
JUMPSUIT**

Prix régulier \$15.00

EN VENTE A **9.88**

bleu, brun, marine, noir

Cardigan

manches longues en bouclé de nylon

Finit mat.

Encolure Crew

4.99



PROFITEZ DE NOTRE STATIONNEMENT GRATIS

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REBONDS

\$22,800. d'amendes aux braconniers

Au cours du mois d'octobre, des amendes totalisant \$22,852 ont été imposées par les tribunaux à des braconniers reconnus coupables d'infractions aux lois de la chasse et de la pêche du Québec. Des 996 causes entendues, 322 - soit près du tiers - l'ont été dans le district de Montréal, tandis que les districts de Québec et de Sherbrooke s'inscrivaient aux deuxième et troisième rangs respectivement 153 et 124 causes.

Les chasseurs ou pêcheurs négligents ou insouciant ont particulièrement été touchés au cours de cette période. En effet, les infractions diverses (chasse ou pêche sans permis, armes chargées dans un véhicule, etc.) se chiffrent par 558 - soit plus de 50% du total - et les amendes imposées pour ces infractions aux lois élémentaires de la chasse et de la pêche totalisent \$11,273.

Par ailleurs, les 219 infractions aux règlements régissant la chasse aux oiseaux migrateurs ont rapporté \$4,205 au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, tandis que les contrevenants aux règlements de la chasse à l'original - dans 31 causes - ont déboursé \$3,470 en faveur du ministère. Enfin, les 167 infractions aux règlements de la pêche ont valu aux braconniers des amendes totalisant \$2,119.

On doit toutefois noter que les tribunaux accordent, en certains cas, des délais pour acquitter le montant de l'amende. Le montant total des amendes imposées n'a peut-être donc pas été totalement acquitté à la date de la présentation du rapport mensuel. De plus, l'intimé peut, le cas échéant, opter pour la période d'emprisonnement également prévue au jugement.

"Les Jeux du Québec" dans l'Outaouais

Une soirée d'information en prévision des "Jeux du Québec" pour la région de l'Outaouais, se déroulera dans chacune des trois municipalités suivantes. Le 25 février elle se tiendra dans la salle municipale de Montebello, le 26 février à l'hôtel de ville de St-André-Avellin et le 27 février dans la salle du collège à St-Emile de Suffolk. A chaque endroit, elle débutera à vingt heures (8.00 hres p.m.)

Nous invitons la population des municipalités locales et environnantes à assister à cette assemblée des plus importantes. Cette réunion consistera à présenter les principaux objectifs du comité exécutif des "Jeux du Québec" section "Outaouais."

Lors du dernier congrès de la Confédération des Sports du Québec, à l'hôtel Bonaventure à Montréal, M. Claude Lacasse, coordonnateur des Sports au Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports, annonçait la mise sur pied de la "Société des Jeux du Québec". L'année "70" servira à la concrétisation de dix-huit différentes disciplines olympiques à l'intérieur de chaque région de la "Province de Québec", afin de permettre l'élar-

gissement des cadres, la décentralisation, la participation massive et la création de besoins régionaux qui mettront en évidence tous les maux dans lesquels le "Sport Amateur" stagne dans le Québec présentement.

Par le lancement des "Jeux du Québec" nous souhaitons ardemment que la population de la région de l'Outaouais se sensibilisera à la cause sportive, car admettons-le, un très faible pourcentage de gens s'adonne à la pratique active d'une discipline quelconque.

"La tournée d'information" projetée à l'intérieur des comités Labelle, Pontiac, Gatineau-Hull et Papineau consistera à informer tout le public sur la question des "Jeux du Québec", section "Outaouais". La réussite de ces "Jeux d'Été" s'avèrera un succès dans la mesure où chacun s'efforcera à dépenser une infime partie de son "énergie", afin d'améliorer la situation dans laquelle les "Sports et même Loisirs" baignent dans nos comités. Ainsi, nous permettrons au "potentiel déjà existant" de se développer tant physiquement que psychologiquement puisque par les "sports" nous visons un but basé essentiellement sur l'éducation formatrice de l'individu.